



BILAN ANNUEL

2025



**MÉDIATION
& PRÉVENTION**
DIJON MÉTROPOLE



RAPPORT MORAL

Notre association a structuré son action en médiation sociale et en prévention spécialisée en s'appuyant sur une conviction constante : **la qualité de la réponse apportée aux habitants repose d'abord sur la qualité du lien construit avec eux.** Ce choix, qui privilégie le temps long, la présence réelle sur les territoires et une approche profondément humaine des situations, a permis d'asseoir l'identité associative et d'ancrer durablement la légitimité de notre association.

Mais force est de constater que les conditions permettant de faire vivre cette ambition ont tendance à se fragiliser. Nous traversons une période où les ressources qui soutiennent l'action associative, notamment la nôtre, deviennent instables, segmentées et incertaines, contribuant à hybrider progressivement nos métiers. Le morcellement des financements, le désalignement des temporalités et l'évolution continue des cadres d'intervention exercent une pression constante sur nos organisations qui pourraient, à terme, fragiliser la cohérence de nos interventions.

Pour une structure comme la nôtre, en effet, dont le cœur de métier repose sur la continuité de la présence, la construction de relations de confiance et le respect de cadres éthiques et déontologiques exigeants, cette fragilité structurelle dépasse largement un simple enjeu de gestion. Elle interroge directement notre capacité à maintenir une action cohérente, efficace et fidèle à ses fondements.

L'année 2025 a ainsi constitué un exercice particulièrement exigeant, plaçant l'association dans un travail d'équilibriste permanent entre des impératifs difficilement conciliables : préserver la qualité de l'offre aux habitants, garantir nos exigences professionnelles, intégrer de nouvelles missions issues d'appels à projets pour soutenir l'équilibre financier, tout en évitant toute dilution de notre identité.

Cet ajustement constant traduit une tension structurelle entre ce que nous portons, ce que nous voulons garantir, et ce à quoi l'environnement institutionnel et budgétaire nous expose. C'est dans cet espace contraint que nous cherchons à construire des réponses qui ne renoncent ni au sens de notre action, ni à l'exigence de qualité qui la fonde.

Dans ce paysage, des réalités restent pourtant indiscutables : celles de la qualité du travail, de l'implication et de l'adaptabilité sans faille de l'ensemble des salariés de l'association. Les professionnels de l'association continuent d'assurer une présence de haute qualité auprès des publics et des partenaires concernés. Ils maintiennent une exigence éthique forte, une capacité d'adaptation remarquable et une fidélité au projet qui dépasse largement les seules obligations professionnelles.

Malgré un contexte complexe et fragile, l'ensemble des salariés sont restés engagés, fidèles aux vocations sociales et militantes de l'association. Leur attachement au projet porté a permis de traverser ces incertitudes sans impacter ou renoncer à la qualité des services proposés. Il y a lieu de remercier vivement l'ensemble du personnel de l'association, direction, encadrement, agents administratifs, médiateurs sociaux et éducateurs spécialisés, pour leur engagement professionnel constant.



En tant que Président de cette association, je n'aurai de cesse de répéter que **la qualité du travail effectué sur le terrain repose totalement sur cet engagement.**

Mais au-delà de ces fondamentaux, l'engagement de chacun d'entre eux s'est exprimé cette année dans des formes particulièrement exigeantes. L'ensemble des personnels a su répondre à une diversification croissante des missions et des accompagnements, a su ajuster en permanence ses modalités d'intervention aux réalités mouvantes des territoires, a su adapter sa présence, ses horaires et ses temporalités d'action dès lors que cela faisait sens pour les publics concernés.

Si médiation sociale et prévention spécialisée relèvent de pratiques propres à chacun de ces deux volets de l'activité globale de notre association, nous sommes conduits de plus en plus à rapprocher les interventions des agents sur le terrain pour privilégier une approche par territoire ; c'est une évolution notoire qui devrait s'amplifier dans les temps à venir à la demande des partenaires et financeurs de notre association.

Par ailleurs, la disponibilité des agents sur le terrain ne s'est pas limitée au cadre formel de l'intervention. Elle s'est également prolongée dans des formes de veille et de présence numérique, souvent discrètes mais essentielles, notamment auprès des jeunes des quartiers prioritaires, permettant de maintenir du lien là où celui-ci aurait pu se distendre.

Dans un contexte marqué par de fortes contraintes, les équipes ont également démontré une capacité à s'inscrire dans une réflexion collective sur leurs conditions de travail et les équilibres nécessaires au fonctionnement de l'association dans un contexte de dialogue social constructif. Les évolutions acceptées, notamment dans le cadre des ajustements organisationnels, ont contribué à soutenir la trajectoire budgétaire, permettant à la structure de compenser une partie significative des effets financiers liés à **la mise en œuvre du SEGUR de la santé**. Cette évolution consentie et partagée traduit un niveau d'adhésion qui relève d'un engagement dans un projet commun, porté collectivement.

Mais **la construction d'un cadre budgétaire stabilisé, sécurisé et pluriannuel** apparaît comme une condition indispensable à la continuité et à la qualité de l'action menée. **C'est tout à fait fondamental.** Il y a lieu de mettre en place, le plus rapidement possible, une forme contractuelle qui, non seulement arrête, de manière la plus claire possible, les objectifs et les fondamentaux de l'action de notre association, et qui garantisse, pour une période suffisamment longue, les moyens mis à disposition de l'association par les partenaires concernés de la médiation et de la prévention.

Cette contractualisation constituerait également une reconnaissance à la hauteur de l'investissement des équipes et de la valeur du service rendu sur les territoires.

D'autant que notre expertise, nourrie d'une présence quotidienne et d'une lecture fine des dynamiques sociales à l'œuvre, nous conduit à anticiper des années 2026 et 2027 qui continueront de solliciter fortement notre capacité d'intervention. Les besoins demeurent, se complexifient, et appellent des réponses structurées, lisibles et soutenantes. Ces réponses institutionnelles attendues ne pourront se limiter à des ajustements ponctuels, comme, trop souvent nous sommes contraints de le faire. Elles devront s'inscrire dans une logique de soutien renforcé, à la hauteur des enjeux sociaux auxquels nous sommes collectivement confrontés.



L'année 2025 a également été marquée par des évolutions importantes et symboliques en termes de missions et d'action de notre association.

Tout d'abord, **notre engagement dans le programme CHRYSALIDE concernant le repérage, la protection et l'appui aux mineurs et mineurs en voie de prostitution** ou déjà impliquées dans un mécanisme de prostitution. Nous avons toutes et tous été choqués de découvrir l'ampleur du phénomène sur l'agglomération dijonnaise et notre association, même si ce n'était pas son objet principal, a largement contribué à jouer un rôle de lanceur d'alerte pouvant déboucher sur des mesures de suivi et de protection dès 2026.

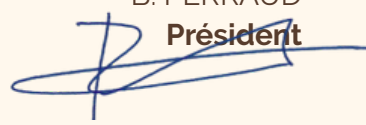
D'autre part, à titre expérimental, l'association s'est engagée dans la mise en œuvre d'une **expérimentation d'actions de médiation sur le territoire de Saint-Apollinaire**, à la demande explicite des édiles de cette commune. Cette première expérience d'élargissement du champ territorial de notre association semble avoir donné satisfaction puisque l'expérimentation sera reconduite en 2026, sous une forme un peu adaptée quant à son financement. Il y aura lieu de se pencher sur sa pérennisation.

Enfin, l'association a engagé un conventionnement structurant avec la **Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Côte-d'Or / Saône-et-Loire**, s'inscrivant dans une logique de coopération autour des enjeux de prévention et de formation des publics jeunes. Ce partenariat vise à appuyer le déploiement de leur offre pédagogique, notamment à travers des interventions en milieu scolaire autour des droits, des devoirs, des valeurs de la République et des questions de Justice. Dans le même temps, cette collaboration permet à notre association de renforcer sa présence au sein des établissements, d'affiner sa connaissance des publics et de favoriser un repérage précoce des situations, tout en consolidant sa légitimité auprès des jeunes à l'échelle du territoire.

Ce rapport moral trouve son prolongement dans les éléments qui vous seront partagés tout au long de ce document, permettant d'en donner une lecture objectivée au regard des réalités, humaines, budgétaires et cliniques de l'association.

B. PERRAUD

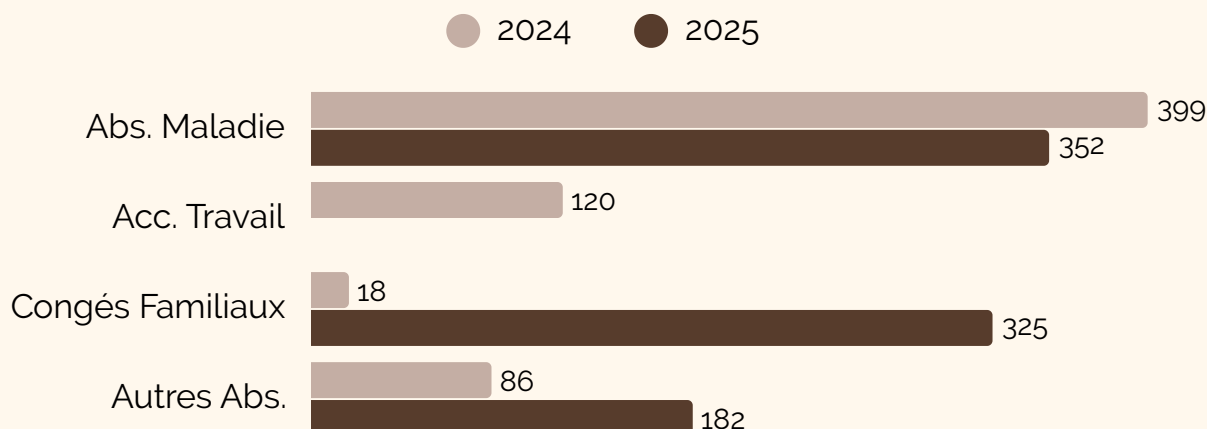
Président





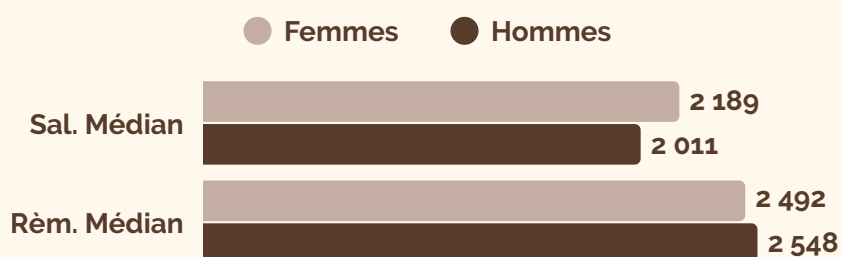
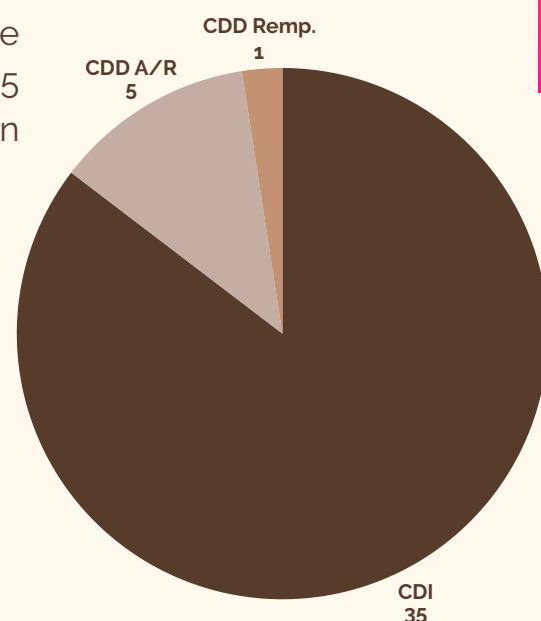
Ce taux de rotation s'observe généralement aux côtés du taux d'absentéisme qui est un autre indicateur révélateur des climats organisationnels.

Nous observons à nouveau cette année un **très faible niveau d'absentéisme (3,45 %)** au sein de l'association ce qui constitue un indicateur particulièrement structurant au regard des standards du secteur médico-social, où celui-ci s'établit en moyenne autour de **11,5 %**.



L'année 2025 a par ailleurs été marquée par une dynamique importante de congés familiaux, liée à **six naissances** au sein des équipes, événements dont nous nous réjouissons collectivement pour les familles concernées. Cette évolution, bien que génératrice d'absences spécifiques, s'inscrit dans des trajectoires positives et n'a pas altéré les équilibres organisationnels.

Notre association est principalement composée de salariés en CDI, nous disposons encore de 5 contrats adultes relais et avons mis en place un CDD de remplacement.



Les niveaux de rémunération médians apparaissent globalement équilibrés entre les femmes et les hommes, illustrant une politique interne attentive à l'équité de traitement, sans écart significatif défavorable à l'un ou l'autre des groupes.



DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social a connu en 2025 un développement constructif et structuré, dans un cadre où deux organisations syndicales, la CGT et Sud Santé Sociaux, sont représentées au sein du personnel.

Dans ce contexte, l'ensemble des droits existants a été maintenu et consolidé, tout en s'enrichissant de nouvelles avancées :

- mise en place d'une DUE relative à l'aménagement du temps de travail des salariées en situation de grossesse déclarée,
- formalisation d'un protocole en cas d'épisodes de canicule ou de fortes chaleurs,
- évolution du dispositif de restauration avec la dénonciation de l'usage des paniers repas au profit de tickets restaurant à compter du 1er janvier 2026,
- attribution d'une prime de partage de la valeur en décembre 2025, ainsi que déploiement du Ségur associatif avec effet rétroactif au 7 juillet 2024.

Enfin, le membre titulaire CGT au sein du CSE, a fait part à la direction de sa volonté de démissionner de son poste et donc de son mandat, conduisant à l'organisation d'élections partielles prévues en janvier 2026.

PROFESSIONNALISATION DES DISPOSITIFS

Formations Médiation Sociale

MS04 - De la confrontation au dialogue : savoir gérer les conflits en temps réel

MS05 - De l'accueil à la recherche d'une solution partagée : comment mettre en place une médiation sociale ?

MS06 - Identifier les problématiques rencontrées pour rapporter une réponse par la médiation sociale

Formations Prévention Spécialisée

Conduites pré-prostitutionnelles
Modules 1, 2 et 3.

CNLAPS "Le travail de rue aujourd'hui"

CNLAPS : Journées Nationales de la prévention spécialisée

MILDECA: Les bases pour développer les compétences psychosociales des jeunes

Formation incendie manipulation des extincteurs conforme au code du travail

Formation du CSE, des GARH et de l'équipe de Direction sur le harcèlement moral





L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des dynamiques engagées précédemment, tout en marquant une étape de consolidation de l'activité de médiation sociale.

Elle donne à voir un service plus lisible, plus structuré, mais surtout confronté à des réalités de terrain qui exigent en permanence des ajustements entre montée en charge des besoins et nécessité de préserver la qualité des interventions.

Au cœur de cette évolution, la Présence Active de Proximité (ou travail en rue) s'est affirmée comme le socle opérationnel du service. Inscrite dans une logique d'« aller vers » inconditionnel, elle permet d'investir les espaces de vie, d'aller à la rencontre des habitants et de construire des relations de confiance dans la durée.

Cette présence constitue une condition essentielle pour capter des situations peu visibles et maintenir un lien avec des publics éloignés des dispositifs, participant à rendre accessibles des réalités qui, sans cela, resteraient en marge.

L'année 2025 a également été marquée par une transformation des formats d'intervention. Le développement de modalités plus souples (permanences hors les murs, interventions en pied d'immeuble, présences éphémères) traduit une capacité d'adaptation aux usages réels des habitants.

Ces formes d'action permettent d'élargir la portée de la médiation, d'investir des espaces peu couverts et de toucher des publics diversifiés, dans une logique constante : aller là où les besoins s'expriment, et parfois là où ils ne sont pas encore formulés.

L'action de médiation sociale s'inscrit dans une articulation fine entre interventions individuelles, dynamiques collectives et présence de proximité. Elle contribue à apaiser les tensions, à restaurer des espaces de dialogue, à faciliter l'accès aux droits en luttant contre le non-recours. Elle agit ainsi comme un levier de régulation sociale, souvent en amont des dispositifs formels, en permettant de contenir les situations avant qu'elles ne se rigidifient.

Dans le même temps, cette évolution s'accompagne d'une exigence accrue de professionnalisation. Les pratiques se structurent, les méthodologies s'affinent et l'intervention gagne en lisibilité. Cette montée en qualité s'opère toutefois dans un environnement contraint, nécessitant de maintenir des équilibres constants entre développement des actions, charge des équipes et soutenabilité des organisations.

Perspectives 2026 : structurer pour maintenir l'efficacité

Les perspectives 2026 s'inscrivent dans cette dynamique, avec un enjeu central : mieux structurer le traitement des situations de médiation afin de gagner en lisibilité, en continuité et en efficience.



Cette orientation passe notamment par un renforcement des partenariats, indispensable pour faire face à la complexification des situations rencontrées. La qualité des réponses repose de plus en plus sur une capacité à coopérer, à croiser les regards et à construire des réponses coordonnées, en particulier pour les publics les plus vulnérables.

Au-delà d'un simple enjeu organisationnel, il s'agit de consolider un cadre d'intervention permettant de soutenir durablement les pratiques professionnelles et de garantir la cohérence de l'action sur les territoires.

L'année 2025 confirme ainsi l'évolution vers une médiation sociale plus proactive, plus ancrée et plus inclusive, pleinement inscrite au cœur des territoires et des réalités qu'ils traversent. Cette action repose sur des fondamentaux inchangés :

- aller vers,
- créer du lien,
- comprendre les situations,
- agir au plus près des habitants.

Elle s'incarne au quotidien dans l'engagement des professionnels, dont la capacité d'adaptation, la présence et l'investissement constituent la première condition de l'efficacité du service.

Dans un contexte exigeant, cet engagement permet de maintenir une qualité d'intervention élevée et de soutenir une action qui contribue de manière concrète à la cohésion sociale des territoires.

Un grand merci aux professionnels de la Médiation Sociale Dijon Métropole !

Jean-Marc ELOTO
Chef de service

LA PRÉSENCE ACTIVE DE PROXIMITÉ

La Présence Active de Proximité constitue le socle de la médiation sociale, fondée sur une démarche d'«aller-vers» visant à initier le contact au cœur des espaces de vie des habitants. Cette approche permet d'installer une relation, d'affiner la compréhension des situations et de favoriser l'accès aux droits de publics peu en lien avec les dispositifs, dans une logique d'intervention «hors les murs». Ancrée dans le travail de rue et les espaces publics, elle multiplie les occasions de rencontre, contribue à prévenir les tensions et alimente une veille sociale fine des territoires. Elle s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement progressive, par étapes adaptées aux réalités des publics, plutôt que dans l'immédiateté. Elle permet de traduire des objectifs complexes en actions concrètes, favorisant la confiance, l'adhésion et le pouvoir d'agir, pour des évolutions durables.

Process' des "Petits Pas"

Jean-Marc ELOTO



Si la Présence Active de Proximité peut, de prime abord, être perçue comme une simple déambulation dans l'espace public, elle relève en réalité d'une stratégie structurée de création de lien, de repérage et de mise en relation, telle qu'évoquée précédemment. Depuis cette année 2025, elle se décline également à travers des formes plus stabilisées, notamment des points fixes hors les murs, positionnés sur des espaces de socialisation identifiés ou au sein de tiers-lieux, venant compléter et renforcer l'efficacité des interventions mobiles.

Identifiable de tous

Une Table
Un Oriflamme

Utile aux habitants

Informations sur
les dispositifs et
services

Sans formalisme

Acc. Inconditionnel,
sans rendez-vous
ni pré-requis

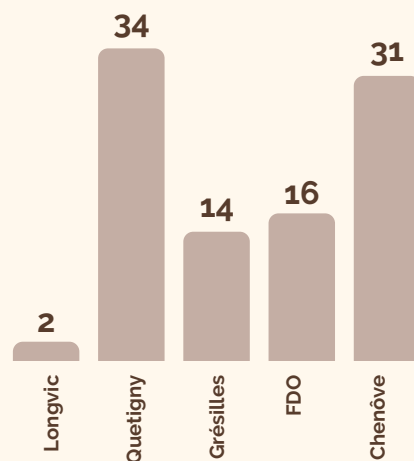
**97
DEPLOIEMENTS**

1649 CONTACTS

Présence ajustée aux usages

Public plus familial qu'en rue

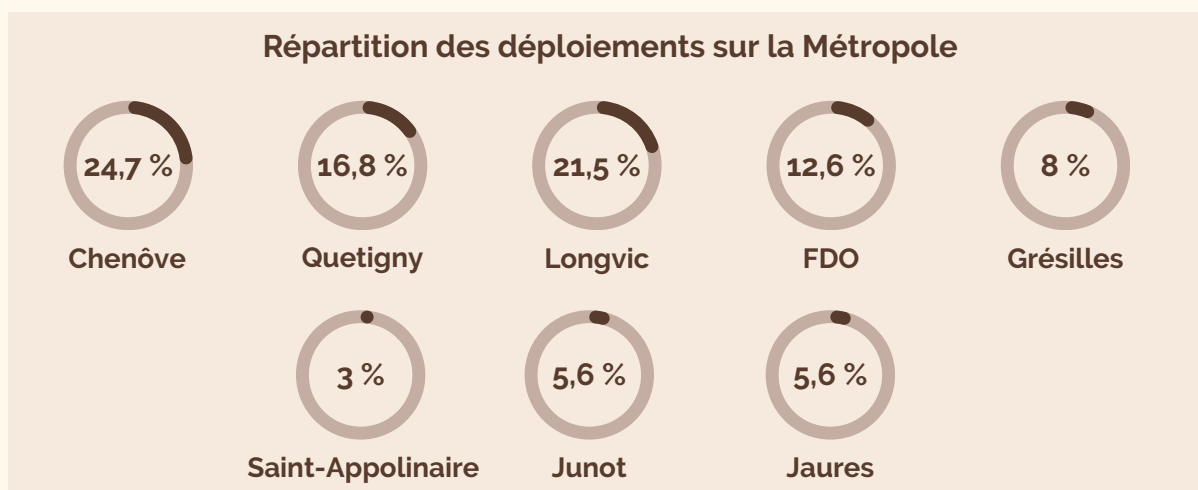
**Régulation douce des usages et
apaisement des dynamiques
collectives**



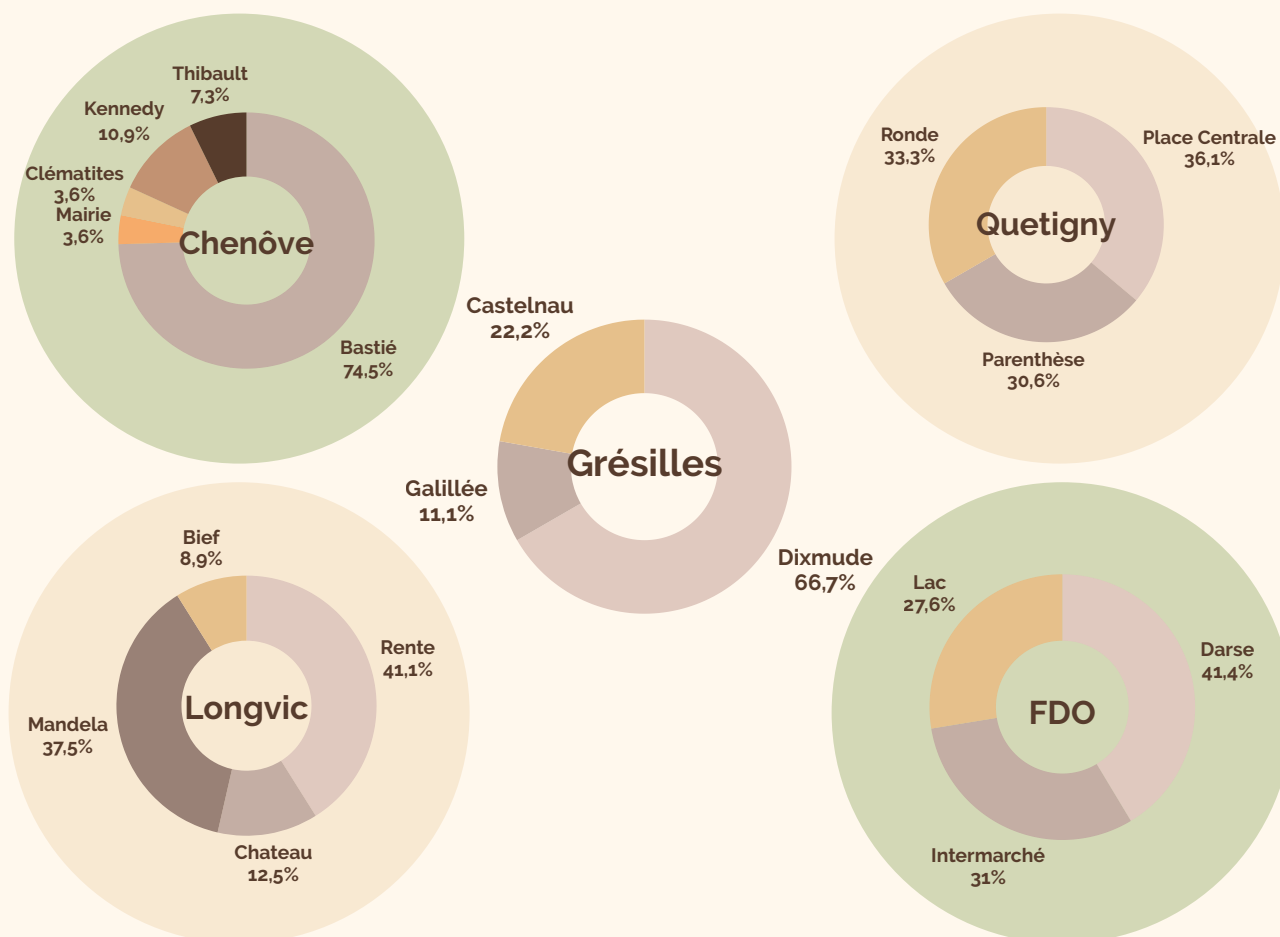
Les permanences éphémères déployées dans les espaces de socialisation et de passage permettent de capter une diversité de publics particulièrement marquante. L'adaptation des horaires et l'ancrage dans les usages réels favorisent la rencontre avec des profils variés : jeunes adolescents et jeunes majeurs, personnes sans activité ou isolées, mais aussi familles, parents solos et habitants issus de milieux sociaux différents. Ces espaces génèrent des formes de rencontre singulières, où se croisent des personnes qui ne se rencontreraient pas spontanément. Décentrées des cadres institutionnels, ces permanences favorisent des échanges directs et une mise en relation entre des univers parfois éloignés. Elles constituent ainsi des points d'accroche essentiels pour des publics souvent invisibles, tout en installant progressivement une fonction de repère et de tiers de confiance au cœur du quotidien des habitants.

La médiation nomade vient compléter et renforcer le registre de la Présence Active de Proximité déployée par les médiateurs sociaux urbains et résidentiels. Là où la déambulation permet d'aller vers les habitants et de capter les situations, l'utilitaire de médiation nomade prolonge cette dynamique en offrant des points d'ancrage supplémentaires. Il permet ainsi de structurer la relation engagée dans l'espace public, en proposant des temps d'accueil, d'échange et d'accès aux droits dans un cadre de proximité, tout en conservant la souplesse et la réactivité propres à l'aller-vers.

214 sorties de l'UMS sur 2025

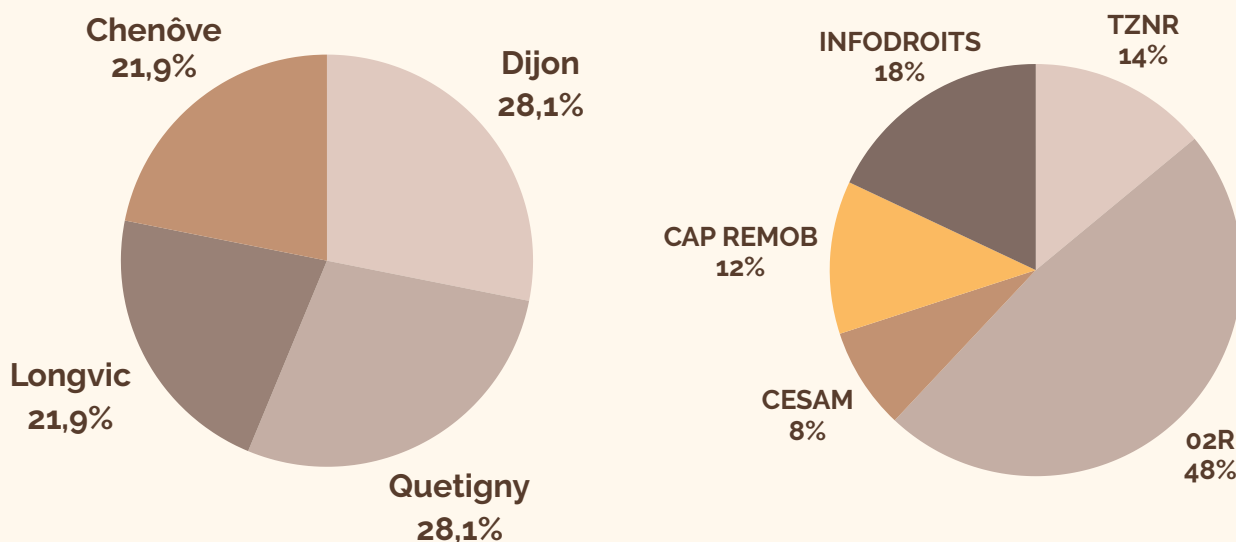


Répartition des déploiements au sein des territoires QPV





32 déploiements mutualisés avec des partenaires



Dans le cadre du conventionnement avec KEOLIS, la médiation sociale déploie une présence active au sein du réseau de transport, articulée autour d'une logique de réciprocité : en contrepartie de conditions d'accès facilitées au réseau pour les équipes (abonnements à tarif réduit), les médiateurs investissent les transports et leurs abords comme de véritables espaces d'intervention sociale. Cette présence s'incarne à travers des actions de cabotage dans les bus et tramways ainsi que des points fixes sur des arrêts identifiés comme stratégiques, permettant d'aller à la rencontre des usagers, de renforcer le lien avec les conducteurs et de prévenir les situations de tension.

Cette intervention, inscrite dans une logique d'aller-vers, contribue à instaurer un climat apaisé dans les transports, à améliorer la qualité des relations entre usagers et professionnels du réseau, et à faciliter l'accès aux droits grâce à une fonction d'information et d'orientation vers les dispositifs de droit commun. Elle positionne également la médiation sociale comme tiers neutre et facilitateur, capable d'agir dans les interstices des situations, en soutenant la cohésion sociale au sein des espaces de mobilité, tout en générant des effets positifs reconnus en matière de tranquillité, de comportements usagers et de prévention des incivilités.

Les perspectives 2026 s'inscrivent dans une volonté de structuration et de montée en qualité des pratiques. Elles se traduisent notamment par le développement de l'accueil de publics en immersion (stagiaires, TIG, parcours de remobilisation), dans une logique expérimentale préparant une dynamique de professionnalisation plus aboutie à moyen terme. En parallèle, les permanences mutualisées avec les partenaires s'affirment comme un levier stratégique, visant à consolider les coopérations et à diffuser les pratiques d'aller-vers au sein du territoire.

Par ailleurs, une évolution est engagée dans le déploiement de l'UMS, avec un recentrage assumé sur la qualité des interventions. Cette orientation prend en compte les contraintes opérationnelles et la charge des équipes, dans une logique de soutenabilité et de maintien d'une présence pertinente et efficace auprès des habitants.

LA PRÉVENTION & LA GESTION DES CONFLITS

2162 interventions sur 2025
pour 174 saisines

Grand Dijon Habitat

85 saisines traitées

Formelles 68.2%
(Tx de réso. : 78%)

Informelles 31.8%
(Tx de réso. : 70%)

CDC (Dijon/Chenôve)

29 saisines traitées

Formelles 27.6%
(Tx de réso. : 50%)

Informelles 72.4%
(Tx de réso. : 80%)

ICF

7 saisines traitées

Formelles 43%
(Tx de réso. : 33%)

Informelles 57%
(Tx de réso. : 75%)

CDC (Lon/Que)

17 saisines traitées

Formelles 47%
(Tx de réso. : 50%)

Informelles 53%
(Tx de réso. : 80%)

Habellis

7 saisines traitées

Formelles 43%
(Tx de réso. : 33%)

Informelles 57%
(Tx de réso. : 75%)

Orvitis

29 saisines traitées

Formelles 13.8%
(Tx de réso. : 25%)

Informelles 86.2%
(Tx de réso. : 60%)

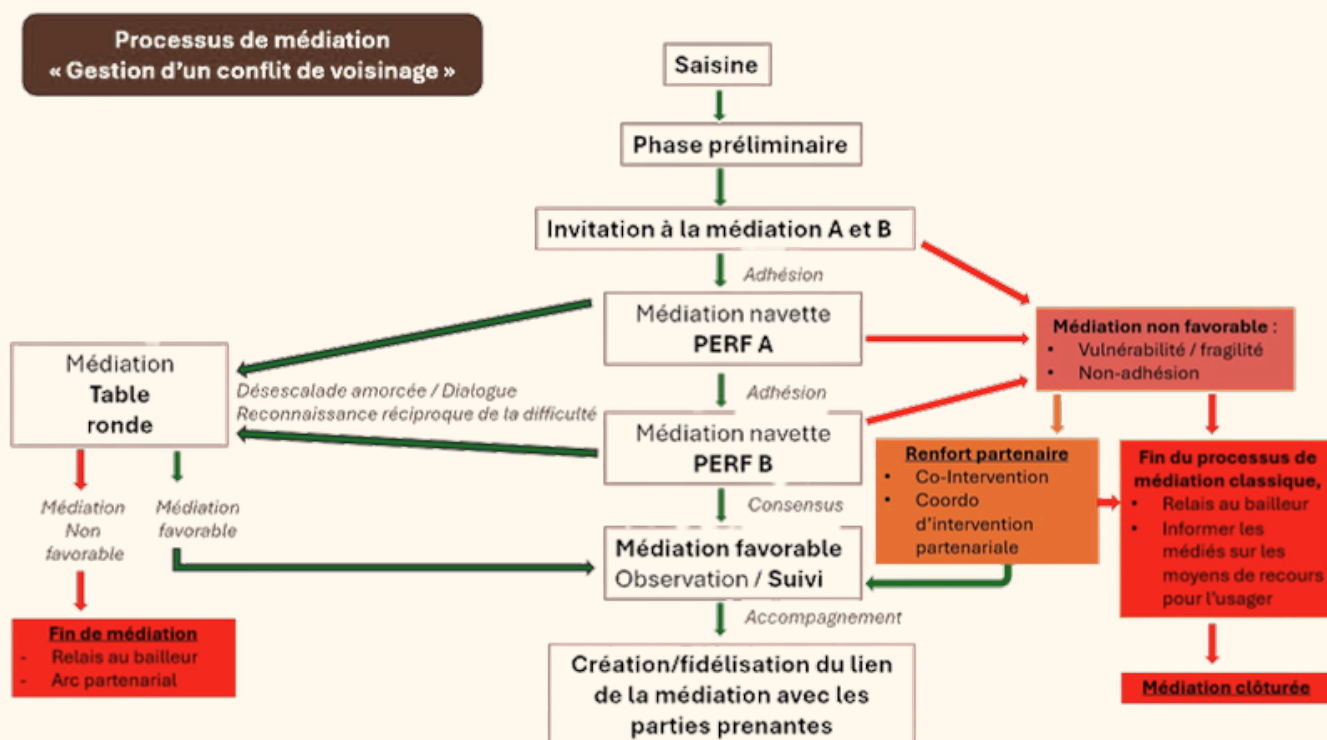
Lecture qualitative du partenariat avec les bailleurs sociaux

L'année 2025 met en évidence un niveau d'engagement partenarial contrasté, allant de coopérations pleinement opérationnelles à des dynamiques encore en consolidation.

Certains partenariats se caractérisent par une réelle appropriation de la médiation sociale comme levier de régulation, avec une qualité de saisines en nette amélioration, moins figées et davantage inscrites dans une logique de traitement précoce. Cette évolution traduit une meilleure compréhension du rôle des médiateurs et une articulation plus fluide avec les équipes de proximité.

À l'inverse, d'autres acteurs peinent encore à intégrer pleinement la médiation dans leurs modalités d'intervention, soit en internalisant des fonctions de régulation de manière partielle, soit en restant dans une approche peu ouverte à la coopération. Dans ces configurations, les relations partenariales restent en phase de structuration, avec des pratiques encore hétérogènes et des marges de progression importantes.

Entre ces deux polarités, plusieurs partenariats ont connu une amélioration progressive, notamment à la faveur de changements d'interlocuteurs ou d'une montée en maturité des dispositifs. Toutefois, certaines contraintes organisationnelles et procédurales continuent de limiter la fluidité des orientations et l'efficacité des interventions, en particulier lorsque les circuits de saisine restent rigides ou peu adaptés aux réalités du terrain.



La médiation sociale agit comme un espace de régulation informelle, où la plainte devient souvent un support d'expression plus qu'une demande d'intervention. Les médiateurs, en tant que tiers de confiance, permettent d'accueillir cette parole, de la contenir et d'éviter des escalades inutiles, contribuant ainsi à une forme "d'impact évité" pour les bailleurs en termes de gestion des plaintes et réclamations. À ce titre, près de 50 situations ont été mises en attente à l'initiative des habitants eux-mêmes, ce qui témoigne d'une capacité à restaurer du dialogue sans passer systématiquement par une formalisation du conflit.

MAINTIEN DU LIEN SOCIAL ET LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS

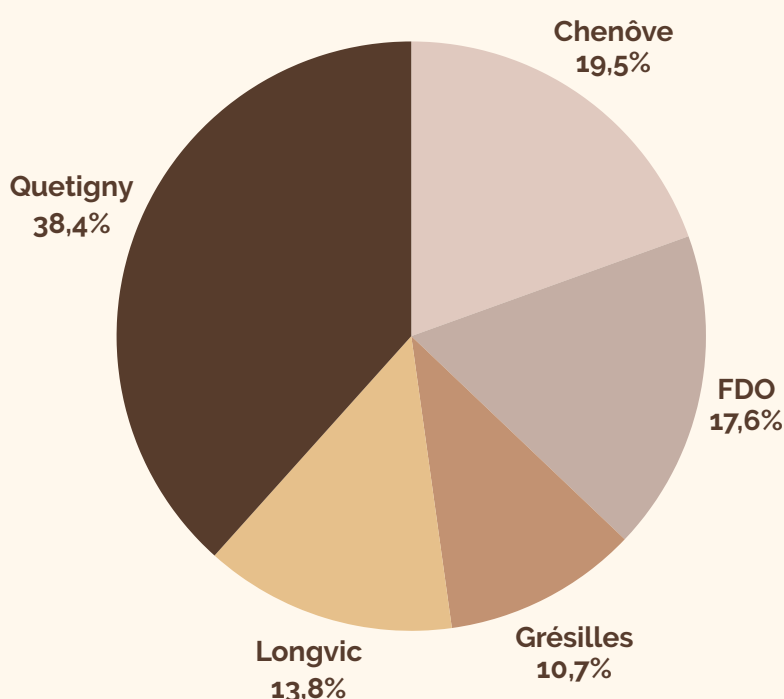
Au-delà de ses interventions visibles, le service de médiation déploie une véritable clinique relationnelle fondée sur une présence de proximité, une connaissance fine des publics et une démarche d'aller-vers inconditionnelle. Cette approche permet d'installer un climat de confiance durable, de maintenir le lien social et de préserver les relations des personnes les plus fragilisées.

À travers ce travail larvé et continu, les médiateurs repèrent des publics souvent invisibles ou éloignés des institutions, en s'appuyant sur les situations du quotidien comme supports d'entrée en relation. Cette mise en confiance favorise l'expression des besoins et permet d'identifier des problématiques non connues des partenaires.

Dans cette dynamique, la médiation agit comme un levier déterminant de lutte contre le non-recours aux droits, en facilitant l'information, l'orientation et l'appropriation des dispositifs de droit commun. Elle accompagne les habitants dans la clarification de leurs besoins, la levée des freins et leur remobilisation progressive, dans une logique de « faire avec » respectueuse du rythme et du consentement des personnes.

En ce sens, le service occupe une fonction centrale d'interface entre habitants et institutions, contribuant à sécuriser les parcours, à réduire les inégalités d'accès aux droits et à soutenir une cohésion sociale durable à l'échelle des territoires.

159 habitants accompagnés dans leur
vulnérabilité quotidienne



L'absence de cadre structuré d'intervention sociale ou le maintien de pratiques en silo limitent la portée des actions, malgré des évolutions positives observées lorsque des fonctions de coordination sont renforcées.

Sur ce registre, la médiation sociale intervient dans les interstices des situations les plus complexes : elle n'accompagne pas au sens classique du terme, mais oriente, tisse du lien et restaure des équilibres, en facilitant les échanges et en réactivant les dynamiques relationnelles entre habitants et institutions.

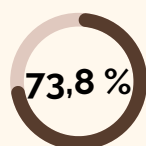
LES PROJETS COLLECTIFS

SUPPORTS A LA MÉDIATION SOCIALE

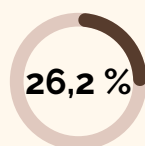
Les projets collectifs portés sur les territoires s'inscrivent dans une logique d'intervention fondée sur l'aller-vers, faisant de chaque action une opportunité de rencontre avec les habitants, de repérage de nouvelles situations et de mise en relation avec les acteurs du territoire, tout en contribuant activement à rompre l'isolement social des publics les plus éloignés.

Co-portées avec les partenaires ou initiées par les médiateurs eux-mêmes, ces actions prennent la forme, d'un "Social Date" autour du lien social et de l'accès aux droits, d'interventions en résidence, d'opérations de désencombrement des logements ou encore de chantiers éducatifs à destination des plus de 16 ans - en veillant à favoriser la participation de tous et à créer des espaces inclusifs accessibles à chacun. Ces initiatives participent ainsi à renforcer la cohésion sociale, à fluidifier les relations entre habitants et institutions, et à inscrire la médiation sociale dans une posture de proximité active, à la fois facilitatrice, régulatrice, inclusive et créatrice de lien durable.

42 projets collectifs sur 2025

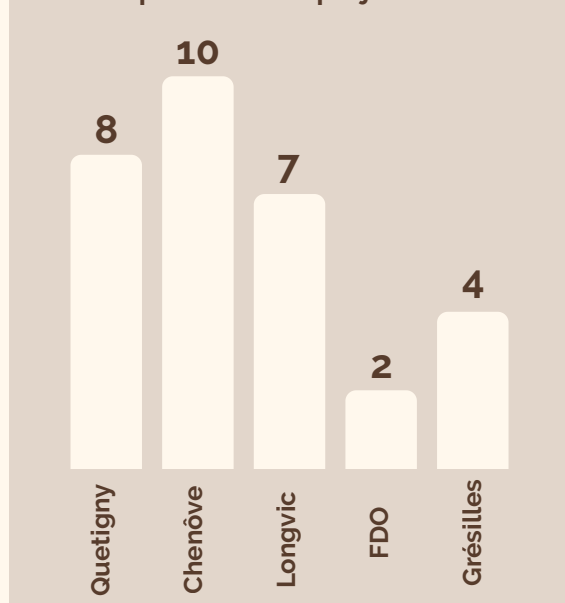


En QPV

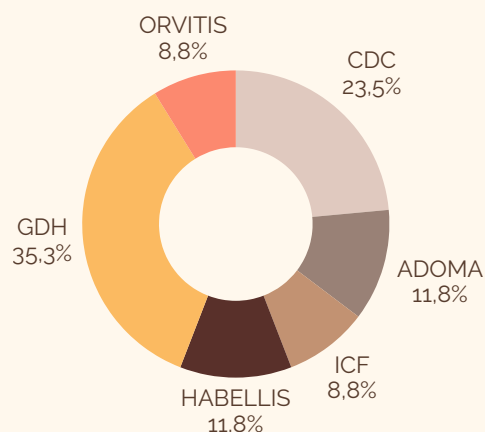


Hors QPV

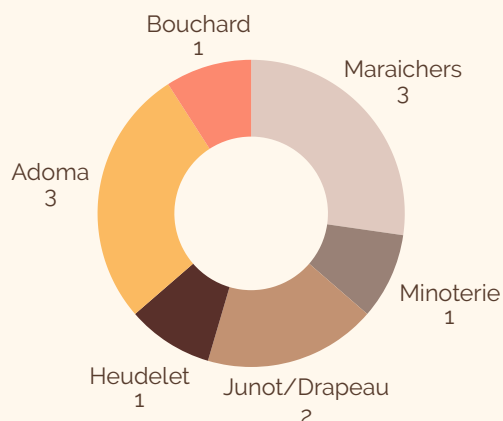
Répartition des projets QPV



Part des projets menés sur le parc locatif selon les bailleurs



Répartition des projets Hors-QPV



Sur les 42 projets collectifs menés, l'utilitaire de médiation nomade a été mobilisé à 28 reprises, renforçant la visibilité des actions auprès des habitants et offrant, lorsque nécessaire, un espace mobile garantissant la confidentialité des entretiens.



Les Social Dates ont constitué des temps clés de rencontre entre habitants et institutions, favorisant l'aller-vers, facilitant l'accès aux droits et contribuant de manière tangible à la lutte contre l'isolement social. Organisés en pied d'immeuble, en résidence ou lors d'actions spécifiques, ils permettent d'instaurer un dialogue direct, de recréer du lien là où celui-ci peut être distendu, et de lever certains freins d'accès aux dispositifs, notamment pour les publics les plus éloignés. Ces espaces, réunissant partenaires et habitants autour de problématiques concrètes, participent également à une dynamique inclusive en valorisant la participation de chacun et en reconnaissant la place des habitants comme acteurs à part entière. Ils favorisent ainsi des mises en relation dans un cadre de proximité facilitateur, propice à l'expression, à la reconnaissance mutuelle et au renforcement du tissu social. L'analyse de ces actions, détaillée dans la vignette statistique ci-après, permet d'en objectiver la portée, tant en matière de mobilisation que d'inclusion et de réduction de l'isolement, et d'en saisir les dynamiques à l'échelle des territoires.

Social Date du 15 avril 2025

Quai des Carrières Blanches - FDO

5 personnes remises en lien avec le CCAS,
4 orientations sociales vers CREATIV/02R et CAP EMPLOI,
5 échanges et prises de contact avec l'IAE "Le Champs des Sourires",
6 prises de contact avec des opérateurs institutionnels.

8 locataires refractaires à la campagne identifiés et co-médiés,
50 % d'entre eux ont accepté l'intervention en fin de journée,
1 syndrome de Diogène repéré, entente des freins et acceptation d'une rencontre au logement en vue d'un accompagnement.

32 kilos de déchets collectés en 45min.

Les Social Dates démontrent une utilité sociale tangible en articulant mise en lien, accès aux droits et mobilisation habitante. Ils agissent ainsi comme des espaces de médiation capables de produire des effets immédiats, tout en suscitant des dynamiques citoyennes concrètes.

Projection 2026

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans une logique de consolidation et de développement des actions sur l'ensemble des territoires, à partir des dynamiques engagées en 2025. Elles se traduisent par la poursuite et l'extension d'actions collectives structurantes (Social Dates, opérations de désencombrement, animations de proximité), adossées à des diagnostics patrimoniaux affinés et à une présence renforcée en pied d'immeuble.

Cette dynamique repose également sur une montée en charge des campagnes d'information et de sensibilisation en aller-vers, appuyées sur des équipes pluridisciplinaires associant médiation sociale, acteurs du social et partenaires territoriaux. Parallèlement, une attention particulière sera portée à l'optimisation des interventions, notamment en intégrant davantage la prévention spécialisée dans certaines opérations et en permettant aux médiateurs de se recentrer sur leur cœur de métier, afin de renforcer l'impact et la lisibilité de l'action sur les territoires.

INFORMER / SENSIBILISER

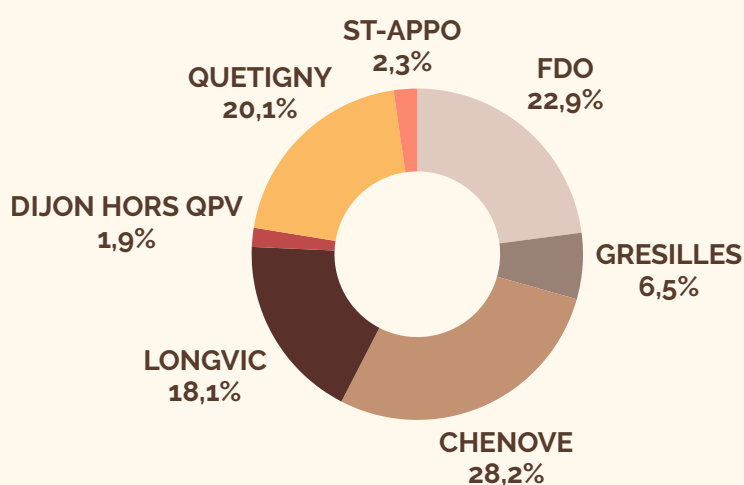
Au-delà des actions collectives, les médiateurs déploient un travail continu d'information et de sensibilisation directement au contact des habitants. Ces interventions, conduites en pied d'immeuble, en porte-à-porte ou dans des espaces de vie identifiés, permettent de diffuser des informations essentielles, de clarifier les dispositifs existants et de rendre plus accessibles les droits et services du territoire.

Ce registre d'intervention s'appuie sur une approche concrète et contextualisée, favorisant la compréhension, l'appropriation et l'évolution des comportements. Il concerne des thématiques variées (cadre de vie, accès aux droits, démarches administratives, transitions environnementales...), et s'adresse à une diversité de publics, illustrant l'étendue des situations rencontrées et la capacité des médiateurs à adapter leurs modalités d'intervention.

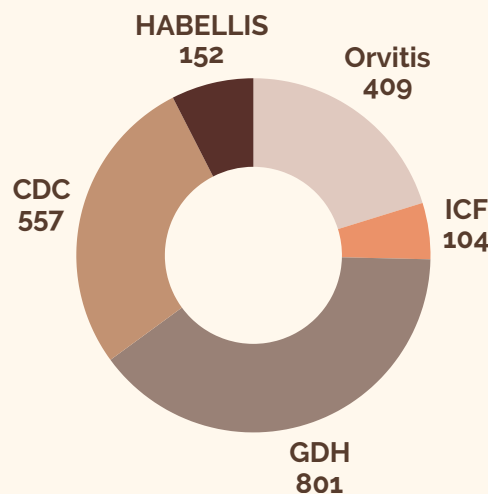
Ces actions renforcent la lisibilité de l'action publique, préviennent les incompréhensions, facilitent la mise en place d'actions concrètes tout en visant une appropriation plus autonome des dispositifs par les habitants.

2023 logements touchés et visités

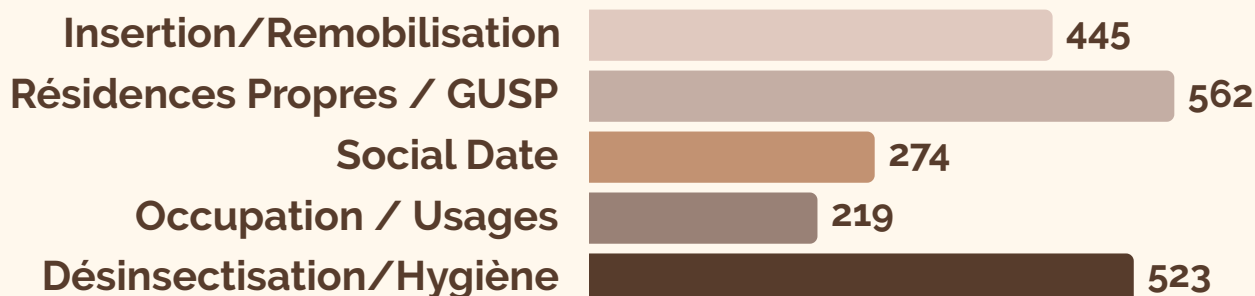
Répartition / Territoire



Répartition / Bailleurs



Objectif du porte à porte réalisé



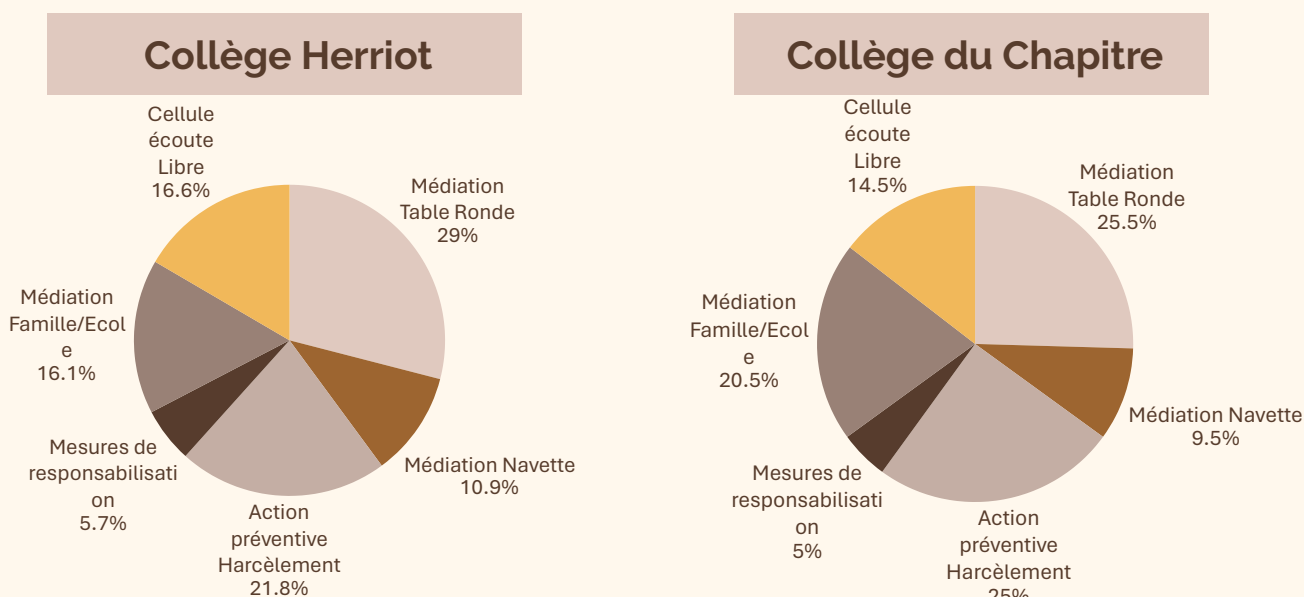
LE DÉMANTÈLEMENT DE LA MÉDIATION SCOLAIRE

La médiation sociale en milieu scolaire s'inscrit dans une posture de prévention active, visant à agir en amont des tensions et des situations de rupture. Par une présence régulière au sein et aux abords des établissements, elle permet d'identifier précocement les situations d'incivilité, de violence ou de harcèlement, et d'intervenir dans une logique de désescalade et de régulation.

Elle favorise également le développement de compétences psychosociales chez les élèves, notamment à travers la médiation par les pairs, la promotion du vivre-ensemble et la diffusion de pratiques relationnelles apaisées. En articulation avec les équipes éducatives et les partenaires territoriaux, elle contribue à proposer des réponses alternatives aux exclusions et à renforcer la continuité éducative, en prolongeant le travail mené au sein des établissements.

Malgré une utilité largement reconnue par les acteurs éducatifs et les partenaires, des arbitrages budgétaires défavorables ont conduit en 2025 au démantèlement de deux expérimentations menées sur le territoire des collèges Cheneveliers.

Cette interruption interroge directement la capacité à maintenir des actions de prévention en amont des situations les plus complexes, alors même que les besoins demeurent et tendent à s'accroître. Elle illustre plus largement la fragilité des dispositifs reposant sur des financements non pérennes, et souligne la nécessité de sécuriser des cadres d'intervention durables pour garantir la continuité et l'efficacité des actions engagées en milieu scolaire.



La mise en place du dispositif de médiation par les pairs a favorisé l'émergence d'une dynamique collective autour de la régulation des conflits, en donnant aux jeunes des outils concrets d'écoute, de dialogue et de responsabilisation. La mobilisation d'élèves volontaires, leur formation progressive et l'implication d'adultes référents ont permis de poser les bases d'un dispositif pérenne, inscrit dans les pratiques de l'établissement.

En parallèle, les actions conduites avec le Conseil Citoyen ont permis d'ouvrir ces démarches à une dimension plus large, en croisant les regards entre habitants et collégiens autour des notions de respect, de vivre-ensemble et de relations intergénérationnelles. Nous espérons que malgré cette fin d'activité, ces projets perdureront dans le temps.

UNE MÉDIATION SOCIALE AU CŒUR DES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET PROFESSIONNELLES

Au-delà des interventions qui vous ont été présentées, la médiation sociale s'inscrit pleinement dans les dynamiques territoriales et professionnelles, en participant activement à des événements, des espaces de formation et des temps de mise en réseau à l'échelle locale.

La présence des équipes lors du forum des institutions de l'IRTESS ou de la journée de l'action sociale métropolitaine illustre cette capacité à représenter, valoriser et faire connaître le métier auprès des étudiants, des partenaires et des institutions. Ces temps contribuent à renforcer l'interconnaissance, à diffuser une culture de la médiation et à inscrire le dispositif dans les politiques publiques locales.

Par ailleurs, l'implication dans des démarches de formation et de transmission auprès d'étudiants, de professionnels ou de jeunes en service civique, confirme le rôle de la médiation sociale comme support pédagogique et vecteur d'apprentissage de l'aller-vers, de la relation et de la mise en lien. Les ateliers immersifs et les expérimentations en situation réelle viennent ainsi ancrer concrètement les pratiques dans les territoires.

Par ailleurs, l'association s'est fortement investie dans le processus de professionnalisation du secteur, en contribuant activement à la conception d'un diplôme de niveau Bac+2 dédié à la médiation sociale, aux côtés de France Médiation et de l'IRTESS de Dijon.



L'ingénierie de formation est aujourd'hui finalisée, marquant une étape structurante dans la reconnaissance du métier. Une première promotion pilote, envisagée à Dijon, fait actuellement l'objet d'une recherche de financements et permettrait, à terme, d'inscrire durablement cette formation dans le paysage national, avec une perspective de reconnaissance par France Compétences.

Ce projet représente un levier majeur pour renforcer la qualité des pratiques professionnelles et soutenir la montée en compétence des médiateurs, y compris au sein de notre association. À ce titre, nous avons sollicité Madame la Préfète de Région afin qu'elle accompagne cette initiative et en appuie le déploiement à l'échelle nationale.



LA MÉDIATION SOCIALE : UNE UTILITÉ DésORMAIS OBJECTIVÉE

Longtemps reconnue pour ses effets concrets sur le terrain sans toujours pouvoir en démontrer pleinement la portée, la médiation sociale bénéficie désormais d'une évaluation nationale qui vient objectiver son utilité sociale et économique. Conduite sur trois territoires pilotes (Grand Angoulême, La Rochelle et la Métropole de Lyon) auprès de structures professionnelles implantées de longue date, cette étude montre que la médiation sociale ne relève ni d'un simple accompagnement de proximité, ni d'une fonction de présence informelle : elle constitue un levier structuré d'intervention, au croisement du pouvoir d'agir des habitants, de la cohésion territoriale, de la qualité de l'action publique et de la prévention des ruptures sociales.

L'un des premiers enseignements de cette évaluation tient à la capacité de la médiation sociale à renforcer l'autonomie des publics et leur accès effectif aux ressources du territoire. Par sa présence de proximité, sa connaissance fine des acteurs locaux et sa capacité à traduire des environnements administratifs souvent complexes, elle facilite l'accès aux droits, l'orientation, la compréhension des dispositifs et la reprise de confiance des personnes.

L'étude montre ainsi que les médiateurs agissent comme de véritables intermédiaires de confiance, permettant aux habitants de mieux connaître les services existants, de s'en saisir plus facilement et, dans de nombreux cas, d'accéder à des droits ou à des réponses qu'ils n'auraient pas mobilisés seuls.

L'étude met également en évidence la contribution déterminante de la médiation sociale à une action publique plus performante. Par leur ancrage territorial, les médiateurs repèrent précocement les tensions, objectivent les situations, transmettent des informations ciblées et aident les partenaires à ajuster leurs modalités d'intervention. Ils constituent ainsi une interface utile entre institutions et habitants, tout en conservant une posture d'impartialité reconnue.

Cette fonction de veille, de traduction et de régulation améliore la compréhension des réalités locales, soutient la prise de décision et permet aux partenaires institutionnels de recentrer leur activité sur leur cœur de métier, dans des conditions plus réactives et plus coordonnées.

Dans le champ scolaire comme dans l'habitat social, l'évaluation confirme que la médiation sociale agit avant tout comme un outil de prévention. Elle intervient en amont des dégradations, des conflits installés, du harcèlement, du décrochage ou des ruptures de parcours. Son effet est souvent discret dans sa forme mais décisif dans ses conséquences : elle désamorce, restaure du dialogue, réduit les incompréhensions, soutient les professionnels, améliore le climat relationnel et crée des conditions plus favorables à l'intervention des autres acteurs.





L'étude insiste d'ailleurs sur le fait que la médiation constitue fréquemment le premier maillon de la chaîne de résolution, ce qui signifie que sa valeur réelle est probablement encore sous-estimée dès lors que seule la traduction monétaire des effets évités est prise en compte.

Au-delà des effets immédiats, les résultats soulignent que la médiation sociale contribue à fabriquer des territoires plus apaisés, plus lisibles et plus inclusifs. Elle améliore le traitement des conflits, favorise une appropriation plus sereine des espaces de vie, soutient les transitions sociales et environnementales, et participe à la diffusion d'une culture du dialogue. Elle produit également des effets durables en matière de relations sociales, de confiance, de compréhension mutuelle et de reconnaissance des situations de vulnérabilité. Loin d'être périphérique, elle apparaît comme une fonction structurante des politiques locales de prévention, de cohésion sociale et d'accès aux droits.

Enfin, cette étude nationale apporte un argument particulièrement fort : la médiation sociale ne produit pas seulement de l'utilité sociale, elle génère aussi des économies évitées pour la collectivité et les institutions. En retenant une méthode volontairement prudente, limitée aux seuls flux monétaires objectivables, l'évaluation montre que les investissements consentis dans la médiation permettent d'éviter des coûts significatifs dans le champ scolaire, dans l'habitat social et dans la lutte contre la précarité énergétique.

Ces résultats ne disent donc pas tout de la valeur créée ; ils en donnent une estimation minimale, déjà suffisamment solide pour confirmer qu'une médiation sociale professionnalisée constitue non une charge, mais un investissement utile, préventif et rationnel. Vous trouverez ci-contre quelques statistiques issues de cette étude.

92 % des habitants déclarent mieux connaître les services existants près de chez eux grâce à la médiation sociale.

88 % des habitants considèrent les médiateurs comme des intermédiaires entre eux et les institutions.

76 % des partenaires estiment que les médiateurs accompagnent les personnes vers l'autonomie.

77 % des habitants déclarent avoir accédé à de nouveaux droits ou services grâce à cet accompagnement.

67 % des habitants concernés par un conflit indiquent une résolution effective après intervention.

78,5 % de non-retour au conflit à 6 mois



76 % des habitants estiment leur environnement de vie moins dégradé grâce aux actions de médiation.

77 % pensent que l'ambiance dans leur quartier est plus sereine.

70 % des partenaires de l'Éducation nationale déclarent une évolution d'une ou plusieurs de leurs pratiques grâce à la médiation sociale en milieu scolaire.

77 % des autres partenaires disent recevoir des informations essentielles pour leur activité grâce à la médiation sociale.

60 % des partenaires ont adapté leurs modalités de fonctionnement grâce aux médiateurs.

95 % des partenaires reconnaissent les médiateurs comme des tiers impartiaux et indépendants.

82 % des partenaires affirment que la médiation les aide à développer des liens avec de nouveaux publics.

76 % des partenaires disent avoir une meilleure appréhension de l'ambiance territoriale pour savoir où agir.

80 % des partenaires de l'Éducation nationale estiment que la médiation contribue significativement au bien-être des élèves.

79 % des répondants Éducation nationale considèrent que la médiation contribue fortement à la réduction du nombre et de l'intensité des conflits entre élèves.

72 % estiment qu'elle contribue à un climat plus apaisé dans l'établissement.

Mettons en perspective avec les “coûts évités”

Médiation & École

1 065 817,53 €
de coûts évités

Pour **1€** investi
2,93€ de coûts évités

Médiation & Habitat

841 138 €
de coûts évités

Pour **1€** investi
1.71€ de coûts évités

Médiation & Énergie

69 919 €
de coûts évités

Pour **1€** investi
1.74€ de coûts évités

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE





L'année 2025 constitue ma deuxième année en qualité de cheffe de service en prévention spécialisée au sein de la MPDM. Elle confirme une progression significative de l'implantation et de la reconnaissance de ce service à l'échelle de la métropole dijonnaise.

Désormais identifié comme un outil à part entière des politiques éducatives et sociales, le service a su affirmer sa place et démontrer la pertinence de ses interventions. Dans un contexte métropolitain tel que celui de Dijon, la spécificité de la prévention spécialisée apparaît aujourd'hui comme essentielle.

Cette singularité repose sur une approche éducative construite à partir des besoins des jeunes, au plus près de leur réalité quotidienne. Elle s'appuie sur une présence régulière et inscrite dans la durée, fondée sur une relation éducative librement consentie et acceptée par les deux parties.

S'inscrire dans le quotidien des jeunes, sans s'y perdre, suppose une maîtrise constante d'équilibres professionnels exigeants : entre proximité et juste distance, entre souplesse et cadre, entre immersion et capacité d'analyse. Cet ajustement permanent ne relève pas d'un équilibre spontané. Il constitue une construction professionnelle, collective et réfléchie. C'est précisément dans cette tension maîtrisée que réside la technicité de la prévention spécialisée.

L'année 2025 a également été marquée par un engagement particulièrement fort des professionnels du service. Les éducateurs de rue, au cœur de cette dynamique, incarnent une posture professionnelle exigeante, fondée sur l'aller-vers, l'écoute active et la capacité à créer du lien dans des contextes parfois complexes. Leur investissement constant permet d'assurer une présence effective auprès des jeunes les plus en difficulté, en s'inscrivant dans leurs espaces de vie et en s'adaptant à la diversité des situations rencontrées.

Dans ce cadre, les équipes ont su faire preuve d'innovation dans la mise en œuvre des actions éducatives, afin de proposer des projets adaptés, porteurs de sens et accessibles. Ces initiatives visent à protéger les jeunes des multiples formes d'exclusion auxquelles ils peuvent être confrontés, tout en favorisant leur valorisation, leur engagement et leur reconnaissance.

Par ailleurs, le développement des dynamiques partenariales constitue un axe majeur de cette année. Le service a su élargir de manière significative son réseau, en allant vers de nouveaux acteurs du territoire. Cette dynamique s'est concrétisée par la formalisation de nombreux partenariats, notamment à travers la signature d'une vingtaine de conventions avec des collèges et lycées, ainsi que d'une dizaine avec des acteurs locaux mobilisés autour d'une vision partagée : reconnaître et soutenir la capacité d'intervention et l'engagement humain des professionnels de la prévention spécialisée dans leurs missions.



La force du service réside ainsi dans sa capacité d'adaptation, sa présence constante sur les territoires et dans l'espace public, ainsi que dans sa réactivité à répondre aux situations complexes, en articulation étroite avec ses partenaires.

Dans une logique d'ajustement constant aux évolutions des publics, une attention particulière devra être portée dans les années à venir aux jeunes de 9 à 11 ans. De plus en plus visibles sur les territoires, ces préadolescents expriment des besoins spécifiques et des formes d'expression parfois déjà marquées, tout en restant encore peu investis par le dispositif de prévention spécialisée.

La mobilisation importante des équipes auprès des adolescents, dont les situations demeurent particulièrement complexes, a pu contribuer à laisser ce public en retrait. Ce constat invite à repenser les modalités d'intervention afin d'anticiper davantage les parcours, en développant des actions adaptées, précoces et structurantes, visant à prévenir les risques de ruptures et à soutenir les dynamiques de socialisation dès les premières fragilités.

Par ailleurs, un autre axe de développement essentiel réside dans un accompagnement à la parentalité plus ciblé et renforcé. Il s'agit de pouvoir accorder davantage de temps et d'attention à des parents parfois fortement démunis face aux difficultés rencontrées avec leurs enfants.

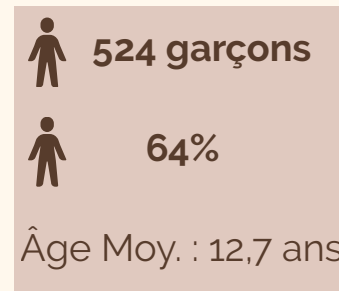
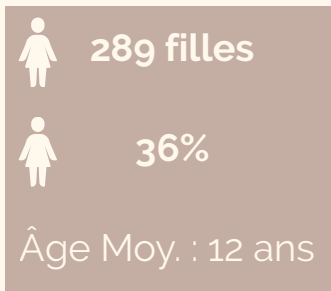
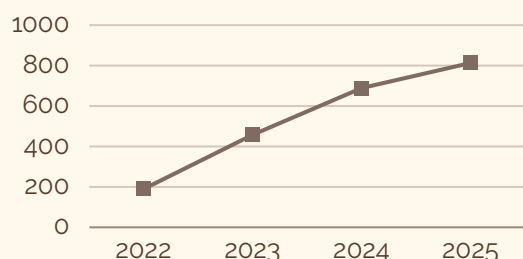
Mieux prendre en compte leur place, leurs enjeux et leur propre histoire permet de favoriser une compréhension globale des situations et d'ajuster plus finement les interventions éducatives. Cette approche s'inscrit dans une volonté de soutenir les compétences parentales et de renforcer les dynamiques familiales, en complémentarité des actions menées auprès des jeunes.

C'est dans cette perspective que le service entend poursuivre et affirmer son engagement, fidèle à une ligne directrice claire : « au plus près des jeunes, là où tout commence. »

Carole QUÉNEL
Cheffe de Service

FOCUS JEUNES

813 bénéficiaires depuis 2022



Portrait 2025

574 jeunes accompagnés sur l'année 2025.

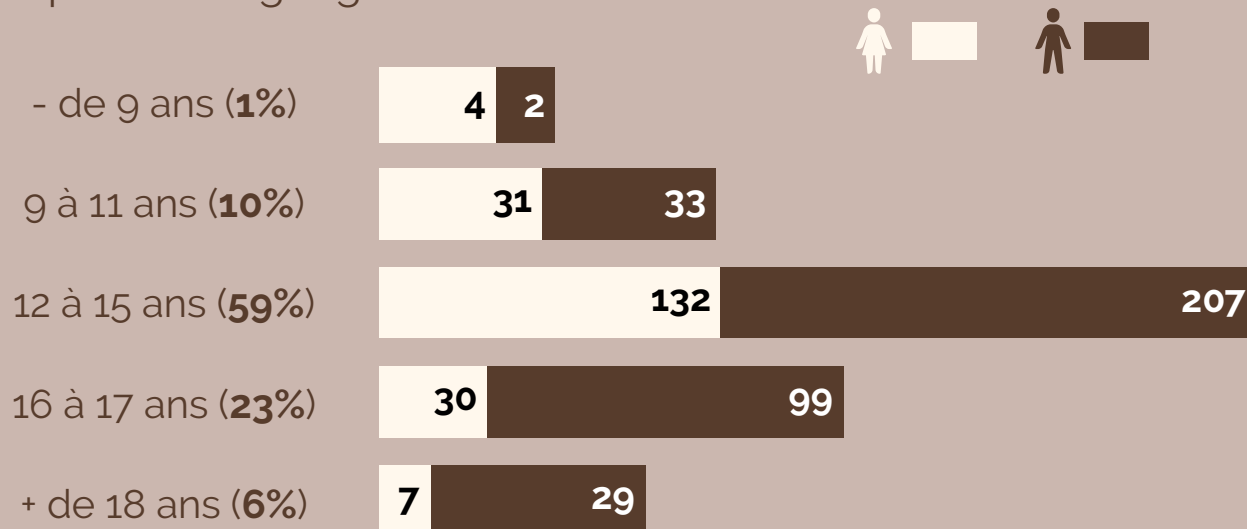
Filles (**204**) 36 %

Âge moyen : **13.6 ans**

Garçons (**370**) 64 %

Âge moyen : **14.3 ans**

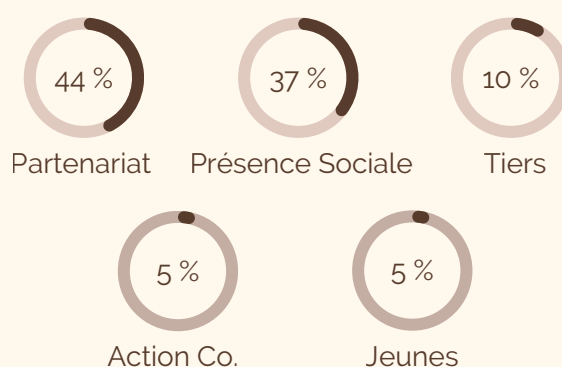
Répartition/âge/genre



La part des 12-15 ans progresse passant de 51% en 2024 à 59% sur 2025, ce qui témoigne d'un juste ciblage de l'action éducative sur les territoires.

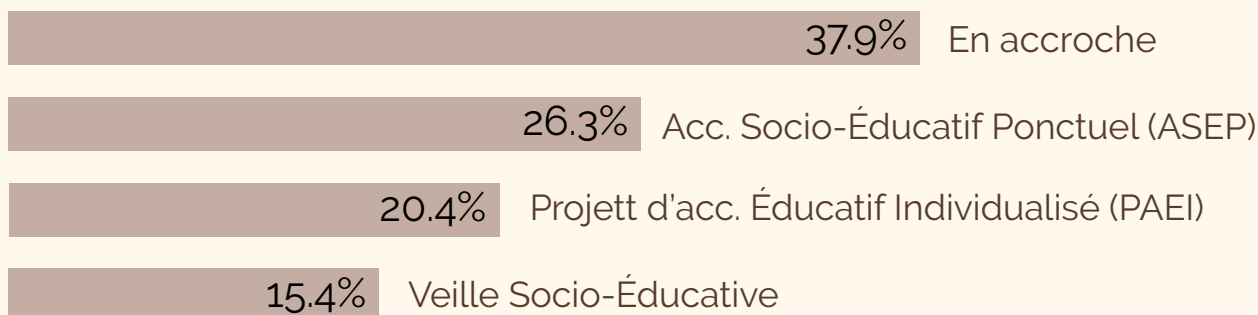
Deux points de vigilance, le recul de 13.5 à 10% des suivis sur la tranche 9-11 ans qu'il ne faudrait pas voir comme un écueil au renouvellement futur de la file active et le maintien d'un travail éducatif auprès de 132 jeunes de 16 à 17 ans (23% soit l'équivalent de 3.68 ETP)

Origine de la rencontre



FOCUS JEUNES

Diagramme de répartition par type d'accompagnement

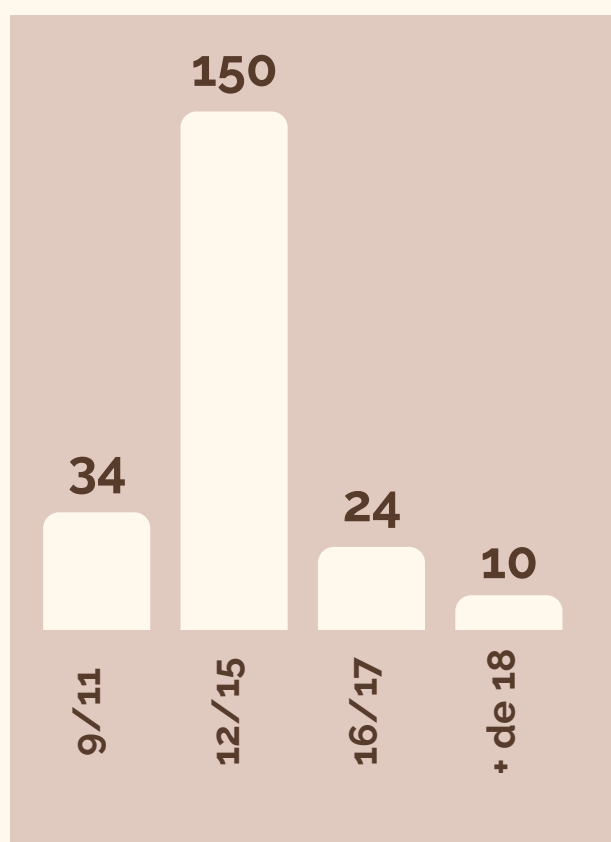


Deux évolutions concomitantes traduisent une amélioration significative de la qualité des relations éducatives mises en œuvre.

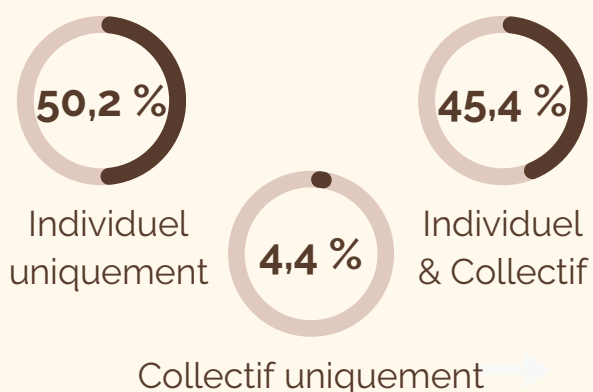
D'une part, l'année 2025 se caractérise par l'absence de fin d'accompagnement, et d'autre part par une augmentation de la proportion d'ASEP et de PAEI par rapport aux exercices précédents.

Ces éléments témoignent de relations éducatives plus solides, qui s'inscrivent dans la durée et s'approfondissent dans la clinique.

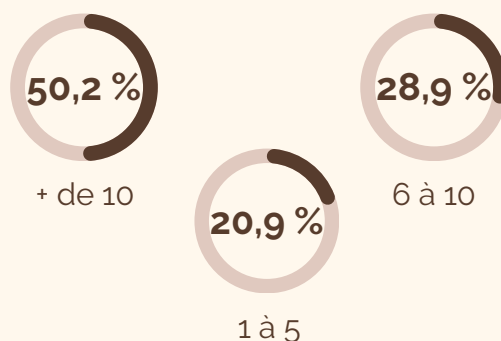
Il convient par ailleurs d'examiner plus finement la répartition des 37,9 % de jeunes en accroche.



Répartition selon les modalités d'accompagnement

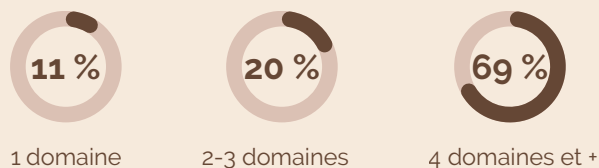


Nbr d'actions / accompagnement

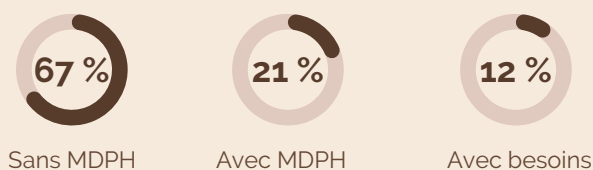


FOCUS JEUNES

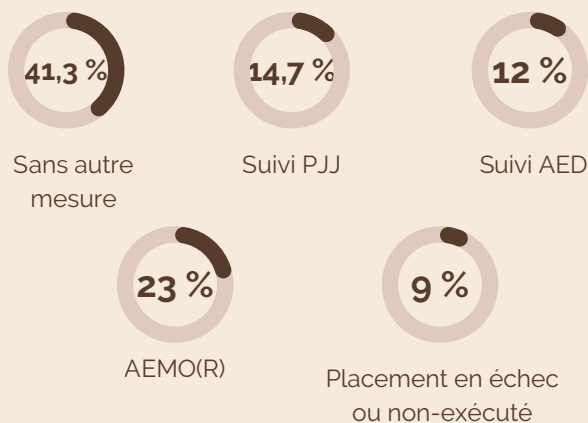
Répartition des jeunes par cumul des risques sociaux



Pourcentage de jeunes disposant d'une notification MDPH



Répartition des jeunes disposant d'une mesure adm. ou judiciaire

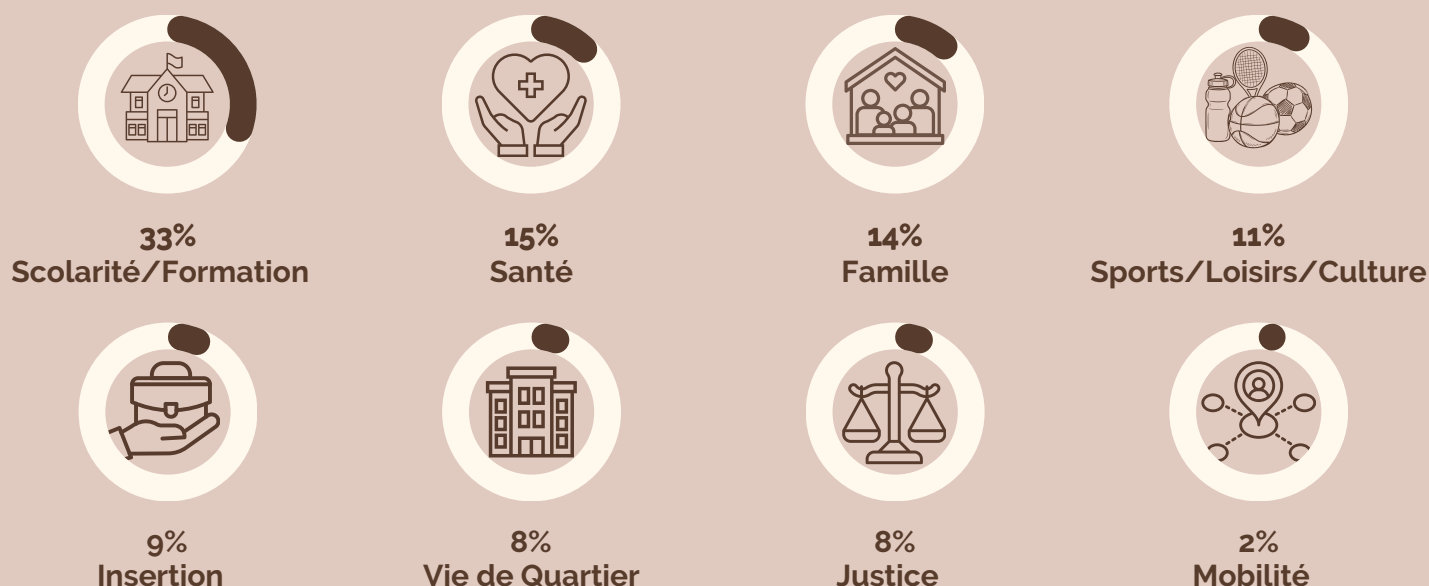


Les données illustrent une complexification des situations accompagnées, marquées par un cumul de vulnérabilités sociales et une proportion significative de jeunes inscrits dans plusieurs dispositifs (éducatif, judiciaire, médico-social).

Cette réalité impose une adaptation constante des pratiques, une individualisation renforcée des accompagnements et un travail partenarial étroit pour garantir la cohérence des parcours.

La prévention spécialisée se trouve ainsi au carrefour de multiples besoins, impliquant une pluralité de missions qui viennent constamment redéfinir les contours de notre intervention.

Ventilation de l'accompagnement selon les besoins des jeunes

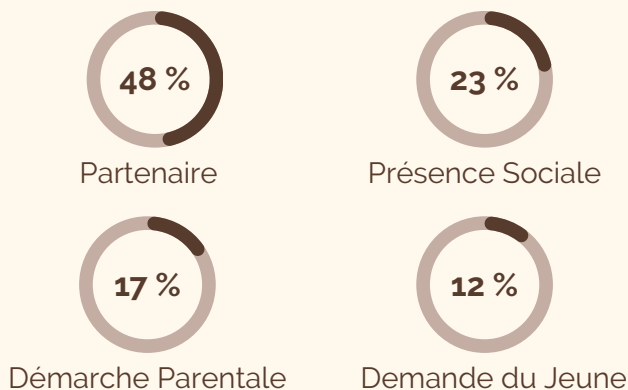


FOCUS FAMILLES

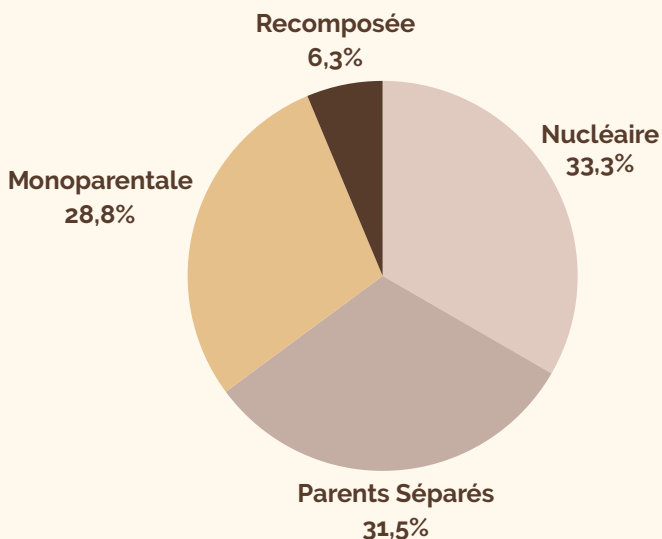
La prévention spécialisée, veille à garantir distinctement les espaces éducatifs dédiés aux jeunes et ceux relevant du soutien à la parentalité. Parce que la relation éducative repose sur le principe fondamental de la libre adhésion, l'intervention au sein de la famille ne va jamais de soi. Elle se construit avec le jeune, dans une temporalité respectueuse de son rythme et de son positionnement, et suppose un travail préalable de confiance permettant d'envisager, lorsque cela fait sens, une ouverture vers l'environnement familial.

176 familles accompagnées sur cette année 2025

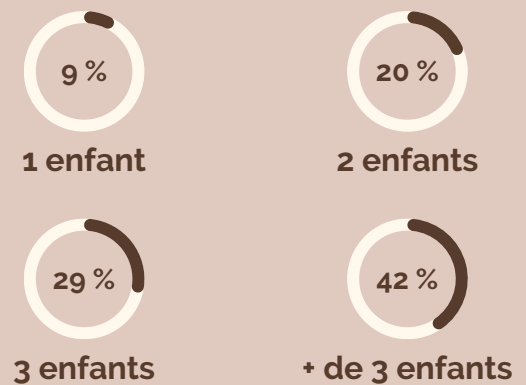
Origine de la rencontre



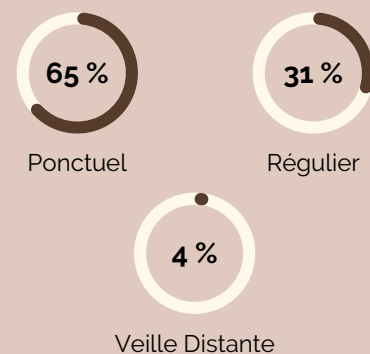
Typologie familiale



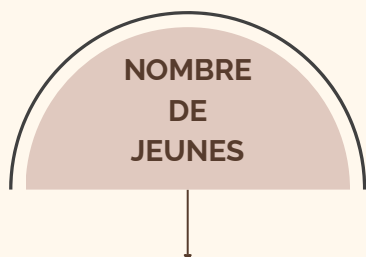
Nbr d'enfants / famille



Type d'accompagnement réalisé



À l'instar des tendances observées chez les jeunes, les priorités travaillées avec les familles se concentrent sur la **scolarité (31 %)**, la **famille (21 %)** et la **santé (14 %)**. Ces données confirment l'ancrage éducatif de la prévention spécialisée et sa proximité avec les réalités du quotidien. Elles rappellent également que la relation construite dans un cadre libre permet une richesse clinique spécifique, complémentaire des interventions sous contrainte et porteuse d'autres leviers. Enfin, un cap doit être franchi en développant davantage d'actions de partage et de séjours éducatifs parents/enfants, afin de permettre d'expérimenter la parentalité plutôt que de seulement la parler et la penser.

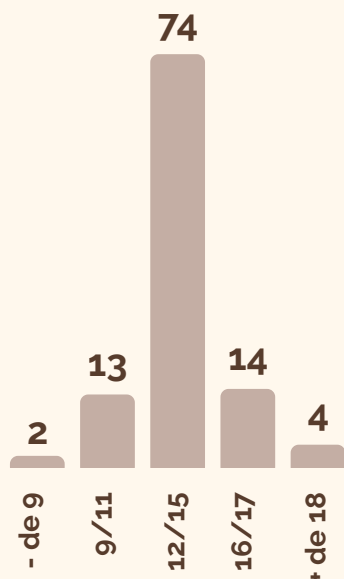


107 JEUNES

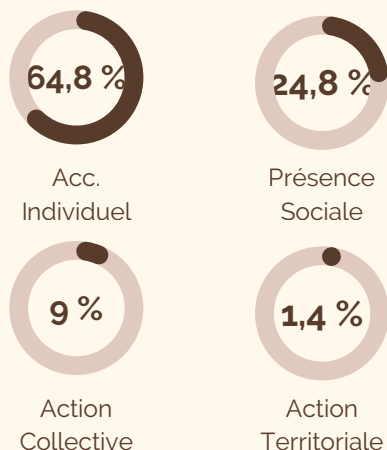
66 GARÇONS
(Moy. Âge : 14.3 ans)

41 FILLES
(Moy Âge : 13 ans)

Répartition par âge



Répartition par type d'action



FOCUS TERRITOIRE GRÉSILLES

Photographie au 31/12/2025

46% de ces jeunes cumulent + de 4 domaines de risques psycho-sociaux

8% de ces jeunes devraient disposer d'une mesure MDPH

5.6% bénéficient d'une mesure administrative ou judiciaire

5 jeunes complètement déscolarisés

9 jeunes en situation d'exclusion scolaire

45% des jeunes grandissent dans une famille de plus de 3 enfants

60% des jeunes grandissent dans une famille monoparentale ou des parents séparés



44%
Scolarité



14%
Famille



10%
Santé



6%
Sports / Loisirs
Culture



9%
Justice



3%
Vie de Quartier



12%
Insertion



2%
Mobilité



FOCUS TERRITOIRE GRÉSILLES

L'année 2025 sur le quartier des Grésilles s'inscrit dans un contexte marqué par des situations de grande vulnérabilité. Nous avons déployé une intervention éducative globale, combinant travail de rue, actions collectives, stages de remobilisation, projets culturels et accompagnements individualisés, en lien étroit avec les partenaires du territoire.

Les actions collectives ont été un levier majeur d'accrochage, permettant de mobiliser les jeunes autour de temps de proximité (repas, activités culturelles, pratiques artistiques) et de poser les bases de nos actions. En complément, les interventions en milieu scolaire, notamment via le programme PHARE, ont permis d'aborder des thématiques sensibles et de renforcer le repérage des situations de fragilité, tout en consolidant le partenariat avec les établissements scolaires.



Le futsal a constitué un média-support structurant, permettant, grâce à une présence éducative régulière de plusieurs mois, de créer un point d'ancrage durable avec les jeunes. Fortement mobilisateur, il a permis de toucher un public élargi, avec une fréquentation passant de 5-6 jeunes à une vingtaine en présence des éducateurs identifiés.

Plusieurs projets menés ont permis de structurer l'engagement des jeunes autour de dynamiques concrètes et valorisantes. De la cohésion (ferme du Leuzeu) à l'apprentissage de codes professionnels et de la remobilisation (« Tiger Cooks »), en passant par des temps récréatifs (sorties moto-cross, base nautique), ces actions ont favorisé l'inscription des jeunes dans la durée et ont permis de répondre à des besoins spécifiques en matière d'ouverture (ateliers artistiques) et d'engagement citoyen (actions solidaires).



Les temps de rupture ont constitué des leviers essentiels dans l'accompagnement des jeunes en difficulté leur permettant de sortir du territoire de vie pour proposer des espaces éducatifs différenciés.



À travers des actions ponctuelles (activités nature, canoë, karting) ou des projets plus construits, les éducateurs ont pu intervenir sur des situations marquées par des troubles du comportement ou des tensions fortes. Ces "déplacements" ont favorisé la prise de distance, la régulation des dynamiques de groupe et le maintien du lien éducatif dans des contextes sensibles. Dans les situations les plus critiques, l'éloignement temporaire du quartier s'est imposé comme un levier d'apaisement permettant de contenir les tensions et de réengager un travail éducatif structurant.



FOCUS TERRITOIRE GRÉSILLES

Enfin, certaines situations ont nécessité la mise en œuvre de dispositifs plus intensifs, à l'image de l'accompagnement d'une adolescente orientée vers un séjour de rupture de sept mois, témoignant d'une capacité d'intervention sur des parcours longs et complexes.

Concernant, les stages de remobilisation utilisés face aux situations de décrochage et de désaffiliation, ils offrent des cadres alternatifs et concrets favorisant la remise en mouvement des jeunes.

En s'appuyant sur des expériences d'immersion dans le monde professionnel, ces dispositifs permettent de restaurer des repères, de renforcer la confiance et de réengager les jeunes dans des dynamiques de projection, limitant ainsi les processus de marginalisation. Au regard des besoins identifiés, ces outils apparaissent comme une piste essentielle à consolider et à développer, tant dans la lutte contre le décrochage scolaire que dans la prévention des parcours de désaffiliation.



Sur cette année 2025, le projet inter-quartiers « Stop aux Mythos » a constitué un temps fort de l'année, mobilisant des jeunes des Grésilles, de Chenôve et de la Fontaine d'Ouche autour de la réalisation d'un court métrage de prévention. Impliqués à toutes les étapes, ils ont pu travailler sur les enjeux liés aux trafics et à la consommation de stupéfiants, tout en développant des compétences techniques et en valorisant leur parole comme support de sensibilisation. Ce projet, reconnu par l'obtention du 2^e prix du jury, illustre pleinement la capacité des jeunes à devenir acteurs de prévention. Prenez le temps de visionner cela :

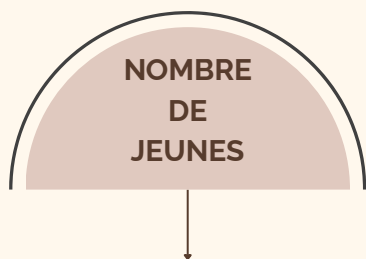
<https://www.youtube.com/watch?v=01CyAh4KJYc&list=PLfhQgq-vjuM1iRnzmW3rglWZNNQeSJl10&index=6>

En conclusion, l'année 2025 confirme la capacité de l'équipe des Grésilles à intervenir auprès des publics les plus vulnérables dans une logique d'adaptation constante, en s'appuyant sur un réseau partenarial dense.



La mobilisation d'outils variés (futsal, stages de remobilisation, projets culturels, sorties éducatives ou dynamiques inter-quartiers) a permis d'accrocher des jeunes éloignés des institutions, de prévenir des situations de rupture.

La complémentarité entre travail de rue, les accompagnements individualisés et les projets collectifs illustre la spécificité de la prévention spécialisée : aller vers, créer du lien, contenir et transformer les trajectoires.

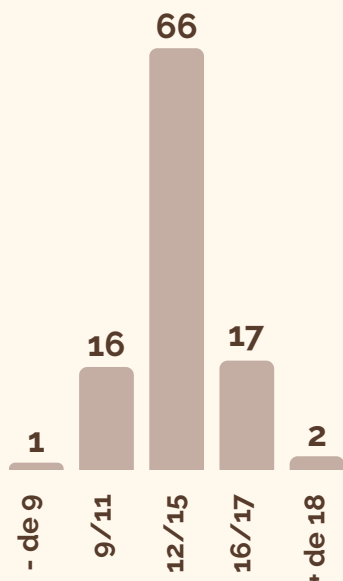


102 JEUNES

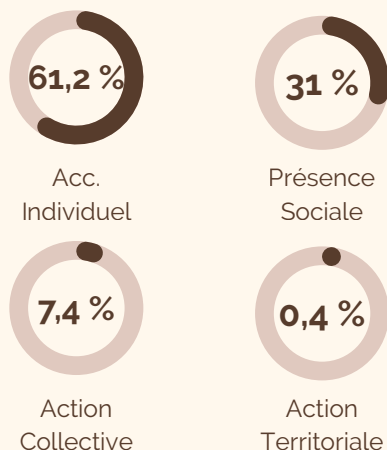
60 GARÇONS
(Moy. Âge : 13.5 ans)

42 FILLES
(Moy Âge : 13.6 ans)

Répartition par âge



Répartition par type d'action



FOCUS TERRITOIRE FONTAINE D'OUCHE

Photographie au 31/12/2025

86% de ces jeunes cumulent + de 4 domaines de risques psycho-sociaux

6.86% de ces jeunes ont une mesure MDPH

17 jeunes (16.6%) bénéficient d'une mesure administrative ou judiciaire

6 jeunes en situation de décrochage massif (2x/mois) et **11** complètement déscolarisés

6 jeunes en situation d'exclusion scolaire

60% des jeunes grandissent dans une famille de plus de 3 enfants

42% des jeunes grandissent dans une famille monoparentale



33%
Scolarité



15%
Famille



11%
Santé



23%
Sports / Loisirs
Culture



2%
Justice



9%
Vie de Quartier



4%
Insertion



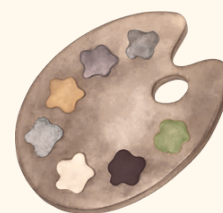
1%
Mobilité



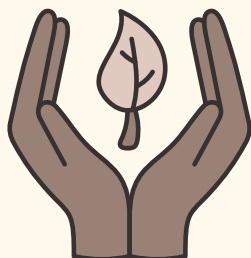
FOCUS TERRITOIRE FONTAINE D'OUCHE

Un travail éducatif s'est structuré à travers la mise en place de mesures de responsabilisation, développées en partenariat avec le lycée Le Castel, les collèges Bachelard et Rameau, renforçant nos liens avec les équipes éducatives (CPE/Principaux). Ces accompagnements ont permis d'aborder des enjeux centraux tels que le rapport à la violence, la gestion des émotions et la relation à l'autorité, en s'appuyant sur des supports éducatifs variés (violentomètre, ateliers d'écriture, repas éducatifs). Ils visent à favoriser une prise de conscience progressive et une responsabilisation adaptée aux parcours des jeunes.

Un espace d'art-thérapie a également été mis en place au profit de l'accompagnement de certaines situations individuelles. La participation à ces temps offre un espace structurant, favorisant la libération de la parole, le travail sur l'estime de soi et l'inscription des jeunes dans une démarche de soin consentie.



L'utilisation de média-soutiens sportifs (tournois, événements solidaires, découverte de nouvelles disciplines) ont permis de travailler les notions de cohésion, de respect et de gestion de la frustration. Ces temps ont favorisé la création de liens avec de nouveaux jeunes, tout en constituant des espaces d'observation et de repérage des besoins éducatifs, facilitant ainsi l'entrée dans des accompagnements plus individualisés.



D'autres actions menées autour de la nature ont constitué des supports d'ouverture et de mise à distance du cadre habituel. Les temps passés à la ferme du Leuzeu ou lors de randonnées inter-quartiers ont permis de sortir les jeunes de leur environnement quotidien, favorisant ainsi des dynamiques de coopération, de confiance et d'échanges dans un cadre apaisé.

Le projet cuisine et restaurant éphémère, mené en partenariat avec Zutique Productions, a permis d'étayer des parcours de remobilisation. Cela permet de travailler l'apprentissage des codes professionnels, de valoriser les compétences des jeunes et de développer leur autonomie, tout en les inscrivant dans une dynamique de responsabilisation à travers un projet concret qui sert le financement de projets plus ambitieux.

Les séjours éducatifs ont constitué des temps structurants de l'année, permettant de travailler les dynamiques de groupe et l'engagement des jeunes dans des contextes différents. Le séjour au Jura (Lac de Clairvaux) a favorisé le vivre-ensemble, la pratique sportive et la cohésion, en s'appuyant sur un cadre collectif contenu. Le projet de séjour humanitaire au Maroc, construit sur deux ans avec la Maison-Phare, a quant à lui mobilisé les jeunes autour de logiques d'engagement et d'autofinancement, tout en ouvrant sur des enjeux de solidarité internationale. La confrontation à d'autres réalités sociales et culturelles a renforcé le lien éducatif et permis une mise en perspective des trajectoires de chacun.



FOCUS TERRITOIRE FONTAINE D'OUCHE

Le projet « Stop aux Mythos », détaillé dans la partie relative au territoire des Grésilles, a également mobilisé des jeunes de la Fontaine d'Ouche dans une dynamique collective élargie. Ce projet, construit autour de la réalisation d'un court métrage a permis de travailler les enjeux liés au trafic et aux conduites à risque tout en valorisant l'expression des jeunes comme support de sensibilisation.



Des situations d'urgence ont nécessité des réponses éducatives rapides et coordonnées, en lien notamment avec l'appel à projet CHRYSALIDE. L'accompagnement d'une jeune en situation de conduites pré-prostitutionnelles a conduit à la mise en place immédiate d'un séjour de rupture. Cette intervention a permis de la mettre à l'abri, de sécuriser sa situation et d'engager un travail autour du rapport au corps, de l'estime de soi et du renforcement du lien éducatif, dans un cadre contenant et sécurisé.



Dans la continuité des autres territoires, les stages de remobilisation menés avec Innovitis ont permis d'accompagner les jeunes déscolarisés, en les remobilisant autour d'un cadre professionnel, en valorisant leurs compétences et en soutenant le maintien du lien avec les institutions.

Le travail éducatif en prévention spécialisée s'inscrit dans une dynamique partenariale dense, mobilisant établissements scolaires, Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), Conseil Départemental, services AEMO, Planning familial, structures de proximité et acteurs associatifs et culturels.

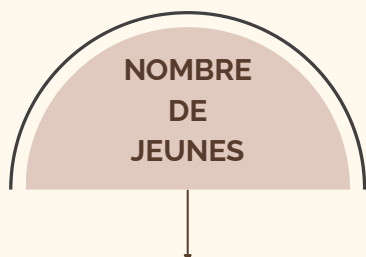
Cette complémentarité permet de proposer des réponses ajustées aux besoins des jeunes, notamment en matière d'accès aux droits et à la santé. L'accompagnement vers le Planning familial a constitué à ce titre un axe fort, permettant de travailler la prévention des risques, l'éducation à la sexualité ainsi que les enjeux d'autonomie et d'émancipation.

Cette densité partenariale génère néanmoins des espaces de frottements institutionnels, impliquant un travail quotidien de coordination, de cadrage et de régulation, fortement mobilisateur pour les équipes, tant sur le plan éducatif que RH.

Enfin, une attention particulière a également été portée au travail avec les familles, notamment autour du soutien à la parentalité. L'accompagnement de jeunes issus de familles réfugiées a conduit à intégrer des enjeux spécifiques liés aux différences culturelles et à la maîtrise de la langue, nécessitant des ajustements constants dans la relation éducative.



FOCUS TERRITOIRE CHENÔVE

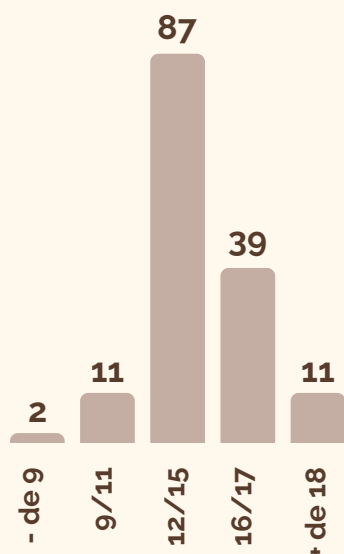


150 JEUNES

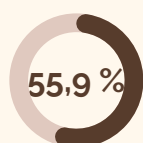
104 GARÇONS
(Moy. Âge : 14.4 ans)

46 FILLES
(Moy. Âge : 13.2 ans)

Répartition par âge



Répartition par type d'action



Acc.
Individuel



Présence
Sociale



Action
Collective



Action
Territoriale

Photographie au 31/12/2025

57% de ces jeunes cumulent + de 4 domaines de risques psycho-sociaux

7.3% de ces jeunes bénéficient d'une mesure MDPH

12 jeunes bénéficient d'une mesure administrative ou judiciaire

5 jeunes sont totalement déscolarisés

9 jeunes en situation d'exclusion scolaire

40% des jeunes grandissent dans une famille de plus de 3 enfants

43% des jeunes grandissent dans une famille monoparentale ou avec des parents séparés



40%
Scolarité



7%
Famille



14%
Santé



15%
Sports / Loisirs
Culture



1%
Justice



13%
Vie de Quartier



9%
Insertion



2%
Mobilité



FOCUS TERRITOIRE CHENÔVE



Les projets éducatifs ont constitué, sur le territoire de Chenôve, des cadres d'intervention inscrits dans la durée, soutenant des dynamiques d'engagement et de transformation des parcours accompagnés.

Mobilisés autour de supports variés (art-thérapie (FIPD), ateliers d'écriture et création de journal, théâtre inter-quartiers, projets de cuisine éphémère ou dispositif LIMIT'S / semaine « Bulle » (MILDECA)) ils ont permis de travailler à la fois l'expression de soi, la gestion des émotions et le renforcement du lien éducatif, tout en développant des compétences transversales.

Ces projets favorisent également une ouverture vers l'extérieur, qu'elle soit culturelle, professionnelle ou sociale, en inscrivant les jeunes dans des démarches concrètes (rencontres avec des professionnels, productions collectives, dynamiques d'autofinancement). Ils sont des leviers essentiels de remobilisation pour des jeunes parfois en situation de décrochage, en leur offrant des espaces sécurisants, valorisants et porteurs de sens.

L'utilisation d'activités collectives comme levier d'intervention s'inscrit, sur le territoire de Chenôve, comme un axe central d'accrochage et de maintien du lien éducatif, en permettant d'aller à la rencontre de publics éloignés et de soutenir une présence éducative régulière dans l'espace public.

Les supports sportifs (boxe, futsal, lutte) jouent un rôle structurant dans cette dynamique, en favorisant le respect du cadre, la gestion des émotions et l'engagement. L'atelier boxe, en particulier, s'est imposé comme un outil central, avec l'organisation d'un micro-gala venant valoriser les parcours et l'investissement des jeunes.



En complément, des actions culturelles et artistiques (Kamo Con, ateliers au Cèdre, ciné-débat inter-quartiers) ont permis de développer l'ouverture culturelle, la créativité et les dynamiques de vivre-ensemble, tout en offrant des espaces d'expression adaptés.

Les séjours éducatifs ont aussi joué un rôle de temps de rupture, permettant de travailler de manière intensive les dynamiques individuelles et collectives. Le séjour à Avignon (juillet 2025), inscrit dans la continuité du projet théâtre, a favorisé l'autonomie, le vivre-ensemble et l'ouverture culturelle, tout en consolidant les apprentissages liés à la gestion du quotidien.



FOCUS TERRITOIRE CHENÔVE

Les micro-séjours (bivouac au Leuzeu) et les sorties estivales (canoë, randonnées, lac) ont permis d'expérimenter des formes de vie collective en autonomie, de renforcer les capacités d'adaptation et d'engagement, et de mobiliser des groupes en difficulté. Dans leur ensemble, ces temps ont contribué à renforcer le lien éducatif, à développer les compétences sociales et à proposer des expériences valorisantes hors du cadre habituel.

Les accompagnements individualisés constituent le cœur de l'intervention, permettant d'ajuster les réponses au plus près des besoins de chaque jeune et de prévenir les situations de rupture.

Ils se déclinent notamment à travers des actions de prévention du décrochage scolaire (accompagnements lors d'exclusions, construction de l'identité, orientation vers des dispositifs adaptés), des stages de remobilisation professionnelle (INNOVITIS, ONF) ou encore des mesures de responsabilisation permettant de travailler les valeurs citoyennes, la relation à l'autre et la projection dans un parcours.

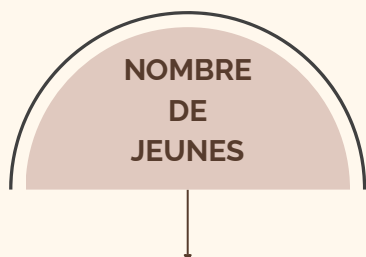


Le projet inter-quartiers «Stop aux Mythos», détaillé dans la partie relative aux Grésilles, a impliqué des jeunes de Chenôve dans une dynamique collective inter-quartier. À travers la réalisation d'un court métrage, les participants ont pu aborder les enjeux liés aux trafics et aux conduites à risque, tout en s'appropriant un espace d'expression valorisant au service d'un message de sensibilisation.

L'action du service s'inscrit dans une dynamique partenariale dense et structurée, associant la Ville de Chenôve, la PJJ, les établissements scolaires, l'ONF, UNICEF ainsi que les acteurs culturels, sportifs et associatifs du territoire.

La participation à des événements locaux (Uniday, Tribu Festival) et le travail en complémentarité avec les dispositifs existants (PRE, service jeunesse) permettent de renforcer la lisibilité de l'action éducative et d'inscrire les jeunes dans des dynamiques collectives intégrées à la vie locale.

Ces coopérations contribuent à garantir la continuité des parcours, à croiser les regards professionnels et à proposer des réponses adaptées à la complexité des situations rencontrées. Elles nécessitent toutefois un travail soutenu de coordination, de recalage et de régulation, encore en cours de consolidation, la dynamique partenariale n'exploitant à ce jour qu'une partie de son potentiel.

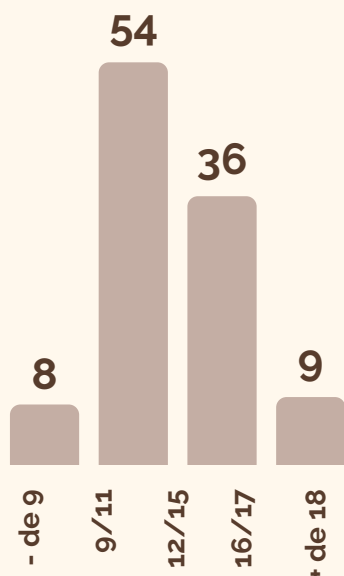


107 JEUNES

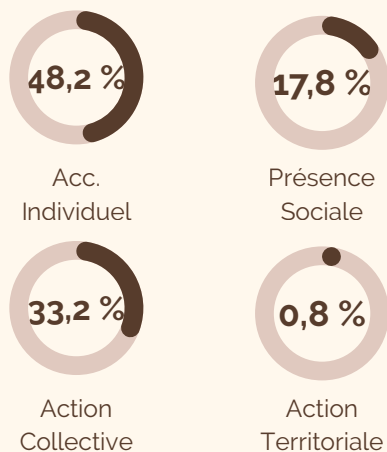
71 GARÇONS
(Moy. Âge : 15.1 ans)

36 FILLES
(Moy. Âge : 13.9 ans)

Répartition par âge



Répartition par type d'action



FOCUS TERRITOIRE QUETIGNY

Photographie au 31/12/2025

82% de ces jeunes cumulent + de 4 domaines de risques psycho-sociaux

7.48% de ces jeunes bénéficient d'une mesure MDPH

7 jeunes bénéficient d'une mesure administrative auprès de l'ESCO

5 jeunes en situation de décrochage massif

6 jeunes en situation d'exclusion scolaire

50% des jeunes grandissent dans une famille de plus de 3 enfants

50% des jeunes grandissent dans une famille monoparentale



29%
Scolarité



18%
Famille



18%
Santé



12%
Sports / Loisirs
Culture



3%
Justice



13%
Vie de Quartier



6%
Insertion



1%
Mobilité



FOCUS TERRITOIRE QUÉTIGNY



Le territoire de Quétigny a été marqué par des actions collectives structurantes favorisant la socialisation, l'engagement et l'éducation à la citoyenneté. L'exposition « Moi Jeune et Citoyen », déployée auprès de 177 élèves, a permis d'aborder des thématiques importantes (violence, réseaux sociaux, discrimination, droit). Elle s'est prolongée lors du Salon de la famille, offrant un espace de rencontre avec les habitants et les partenaires, et renforçant la lisibilité et la légitimité du service sur le territoire.



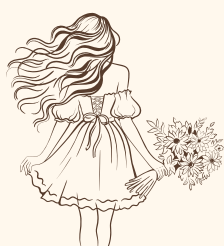
Le travail de création et de consolidation de lien auprès des groupes de jeunes a constitué un axe central sur 2025. Les actions sportives et collectives (tournois inter-quartiers, participation à des événements extérieurs) ont permis de mobiliser des jeunes éloignés des dispositifs classiques, de valoriser leur engagement et de travailler les notions de respect, de coopération et d'effort collectif. Ces supports contribuent à créer des dynamiques positives et à favoriser l'entrée en relation.

L'atelier boxe, proposé de manière régulière, constitue un outil d'accrochage particulièrement pertinent. Il permet d'instaurer un cadre contenant, de travailler la gestion des émotions et la canalisation de l'énergie, tout en développant la confiance en soi et la persévérance. Ce support facilite l'entrée en lien avec des jeunes peu accessibles et constitue un levier éducatif durable.



Les mesures de responsabilisation, menées en partenariat avec le collège Jean Rostand, ont permis d'accompagner des situations de violence et de comportements inadaptés. Elles favorisent une prise de conscience des actes, une compréhension du cadre légal et une responsabilisation progressive, en particulier autour des usages des réseaux sociaux.

Un collectif de jeunes filles, développé en inter-territorialité (Longvic, Quétigny, Grésilles), s'est structuré permettant d'aborder les enjeux de l'adolescence (identité, rapport au corps, relations, santé). Il favorise le développement de l'autonomie, de la confiance en soi et des dynamiques d'entraide entre pairs.



Les ateliers « Champs des Sourires » prolongent cette dynamique en articulant production florale et actions solidaires à destination de personnes âgées. Ils permettent une valorisation par l'action, le développement du lien intergénérationnel et une première approche du monde du travail, tout en inscrivant les jeunes dans des logiques d'engagement.



FOCUS TERRITOIRE QUÉTIGNY

Les séjours éducatifs ont constitué des leviers majeurs de remobilisation, permettant de sortir les jeunes de leur environnement habituel et de travailler en profondeur les dynamiques individuelles et collectives.

Les séjours dans le Jura (Clairvaux / Vouglans), notamment celui de rupture (février) et celui de l'été, ont permis de travailler l'autonomie, la cohésion et le dépassement de soi dans un cadre naturel, tout en abordant des enjeux centraux tels que la mixité, le respect mutuel, la gestion du quotidien et la régulation des conflits. Ces temps ont également permis d'identifier et de travailler des axes éducatifs essentiels (gestion des émotions, influence du groupe, stéréotypes de genre).

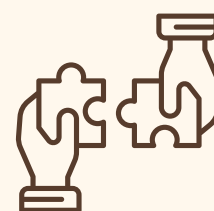
D'autres séjours ont jalonné l'année, à travers des dynamiques citoyennes (Montpellier – nettoyage des plages), culturelles (Strasbourg, Paris) ou plus centrées sur la vie collective et les activités sportives (Vias/Narbonne), en partenariat avec le service jeunesse de la Ville. Dans leur ensemble, ces temps de rupture ont permis de renforcer le lien éducatif, de valoriser les jeunes et de soutenir leur inscription dans des parcours positifs et durables.

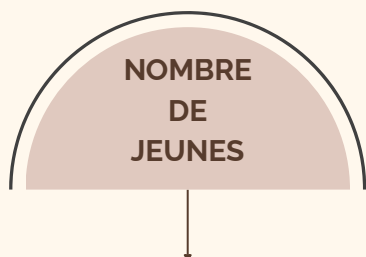
La présence d'un service jeunesse sur le territoire, avec un éducateur dédié aux 16-25 ans, conduit l'association à ajuster son intervention en complémentarité étroite de l'existant. Cette logique partenariale mobilise le service générant toutefois des réaffectations et une mobilisation partielle des ressources au détriment des enjeux d'une prévention spécialisée métropolitaine.

Le travail éducatif mené en 2025 repose sur un ancrage partenarial fort, notamment avec le collège Jean Rostand, permettant un repérage précoce du décrochage scolaire (GPDS), la mise en place de mesures de responsabilisation et des accompagnements éducatifs individualisés en lien avec les familles. Dans ce cadre, des stages de remobilisation ont été proposés à des jeunes en situation de décrochage ou de déscolarisation.

Plus largement, le service s'appuie sur une diversité de partenaires institutionnels, éducatifs et sanitaires (service jeunesse de la Ville, PJJ, Conseil Départemental, AEMO, structures médico-sociales, CHU, Planning familial, acteurs associatifs), permettant d'articuler les interventions, de garantir la continuité éducative et de sécuriser les parcours.

Sur le territoire de Quétigny, l'année 2025 met en lumière une intervention éducative ancrée dans les dynamiques collectives et partenariales, capable d'investir des espaces variés pour aller à la rencontre des jeunes et travailler leur engagement. Elle révèle une capacité à s'inscrire dans un écosystème local structuré, en complémentarité des acteurs présents, pour accompagner des trajectoires parfois fragiles tout en maintenant une exigence éducative forte.





NOMBRE
DE
JEUNES

74 JEUNES

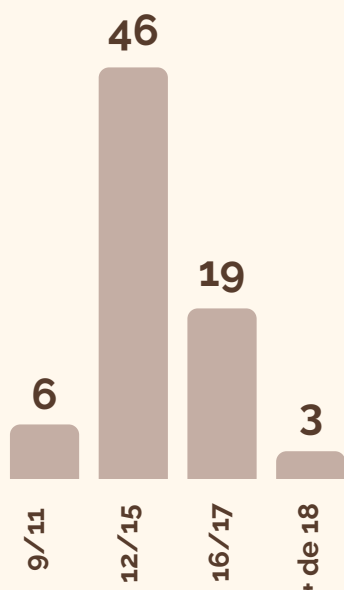
47 GARÇONS

(Moy. Âge : 14.3 ans)

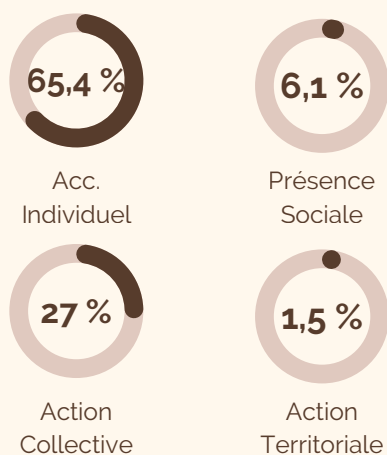
27 FILLES

(Moy Âge : 14.1 ans)

Répartition par âge



Répartition par type d'action



FOCUS TERRITOIRE LONGVIC

Photographie au 31/12/2025

85% de ces jeunes cumulent + de 4 domaines de risques psycho-sociaux

9 jeunes bénéficient d'une mesure administrative ou judiciaire

6 jeunes en situation d'exclusion scolaire mais rescolarisés dans l'année

2 jeunes poly-exclus

41.2% des jeunes grandissent dans une famille de plus de 3 enfants

23.5% des jeunes grandissent dans une famille monoparentale et **35%** avec des parents séparés



28%
Scolarité



19%
Famille



20%
Santé



9%
Sports / Loisirs
Culture



7%
Justice



6%
Vie de Quartier



9%
Insertion



1%
Mobilité



FOCUS TERRITOIRE LONGVIC

L'année a été marquée par une mobilisation notable autour des situations de décrochage scolaire, traduisant la reconnaissance du service comme acteur de premier recours dans la gestion des ruptures éducatives. À la demande de la DSDEN, plusieurs jeunes exclus ont été accompagnés dans une dynamique de rescolarisation, avec une attention constante portée au maintien du lien éducatif, malgré les discontinuités de parcours.

Cette action s'est structurée en lien étroit avec le collège Roland Dorgelès, à travers une présence régulière de l'équipe, favorisant à la fois les temps de sensibilisation collective et le repérage de situations individuelles. Les supports pédagogiques mobilisés, notamment les expositions autour de la justice et de la citoyenneté, ont constitué des vecteurs efficaces d'accroche et de dialogue avec les jeunes. Au-delà des contenus transmis, ces interventions ont surtout permis de consolider une présence éducative dans un espace clé de socialisation, en soutenant une relation de confiance et en anticipant les risques de rupture.

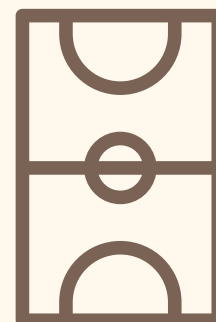
Le recours à la médiation artistique sur un projet de Street Art a été un appui structurant du travail éducatif, en ouvrant des espaces d'expression complémentaires aux modalités classiques d'accompagnement.



La participation au groupe d'art-thérapie en est une illustration centrale : elle permet aux jeunes de s'inscrire dans un cadre contenant, propice à l'expression de leurs émotions et à un travail progressif sur l'image de soi, tout en favorisant une démarche volontaire d'inscription dans le soin.

Parallèlement, les actions de médiation artistique menées avec l'école Mazué prolongent cette approche dans une logique de prévention précoce. En mobilisant les supports plastiques, elles facilitent l'expression des ressentis dès le primaire et participent à sécuriser les trajectoires en amont de l'entrée au collège.

Les activités sportives s'inscrivent à Longvic comme des supports privilégiés de la relation éducative, en articulation étroite avec le service des sports de la Ville. Au-delà des pratiques proposées, elles permettent d'instaurer une présence éducative régulière dans des temps investis par les jeunes, tout en offrant un cadre propice à l'observation des dynamiques de groupe et des postures individuelles. Ces espaces constituent des lieux de régulation, où les enjeux de respect des règles, de gestion des tensions et d'engagement collectif peuvent être travaillés de manière concrète.



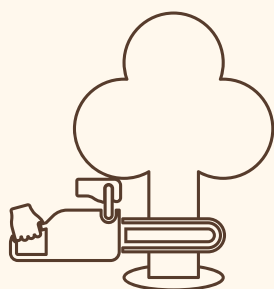


FOCUS TERRITOIRE LONGVIC

À Longvic, les temps de rupture constituent un levier structurant pour travailler des situations souvent figées dans le quotidien du territoire. La mise à distance, à travers des sorties hors quartier, permet de recréer des conditions relationnelles apaisées et de réinterroger le cadre, les comportements et le lien éducatif.

Dans ce cadre, les formats restreints, notamment en «un pour un», facilitent un travail plus approfondi sur les problématiques individuelles et les dimensions plus intimes. Ces dynamiques se prolongent dans les séjours, qui ouvrent à d'autres modalités d'apprentissage : vie collective, gestion des relations, découverte et expériences nouvelles.

Dans leur ensemble, ces temps soutiennent une double dynamique : prendre de la distance pour mieux retravailler les situations au retour, et offrir aux jeunes des expériences structurantes favorisant leur engagement et leur évolution.



Sur le territoire de Longvic, les stages de remobilisation constituent un levier particulièrement structurant, mobilisé de manière réactive et intégré dans les parcours éducatifs. Leur mise en œuvre rapide, parfois à très courte échéance après une exclusion scolaire, permet de limiter les effets de rupture et de maintenir une continuité dans l'accompagnement.



S'appuyant sur des partenariats opérationnels, notamment avec Innovitis et l'ONF, ces stages offrent des supports concrets de valorisation des compétences et redonnent du sens aux parcours scolaires, en reconnectant les jeunes à une dynamique d'engagement. Une attention particulière est portée à la prévention précoce, avec un ancrage renforcé dans le milieu scolaire primaire. Le travail mené en lien avec les écoles et l'IEN de secteur favorise un repérage anticipé des fragilités, tout en accompagnant les transitions sensibles, notamment le passage en sixième.

L'année 2025 à Longvic met en évidence une intervention éducative structurée et réactive, centrée sur la prévention du décrochage scolaire et la remobilisation des jeunes. L'action engagée a permis de limiter les ruptures, d'accompagner des situations d'exclusion avec continuité et de soutenir le développement de compétences sociales.

La singularité du territoire repose sur une prévention précoce affirmée, une articulation étroite avec l'Éducation Nationale et un usage particulièrement structurant des stages de remobilisation, mobilisés de façon rapide et individualisée. Cette organisation favorise des accompagnements intensifs et ajustés aux trajectoires. Ainsi, Longvic illustre pleinement l'enjeu de la prévention spécialisée : agir tôt, maintenir le lien et sécuriser des parcours parfois fragilisés.



APPEL A PROJET CHRYSALIDE

Jusqu'au début de l'année 2025, l'association était confrontée de manière ponctuelle à des situations de jeunes filles engagées, souvent de façon progressive et parfois inconsciente, dans des processus prostitutionnels ou exposées à des réseaux de traite d'êtres humains.

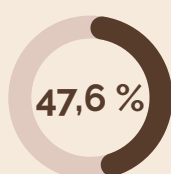
Dans ce contexte, et de manière cohérente avec nos missions, notre association s'est naturellement inscrite aux côtés du CIDFF dans la réponse à l'appel à projet porté par la Préfecture et l'ADEFO, visant à déployer des actions de sensibilisation en milieu scolaire.

Très rapidement, l'ampleur du phénomène sur le territoire a fait évoluer cette implication vers un investissement plus large, structuré dans les pratiques quotidiennes, prenant la forme d'une prise en charge à la fois engagée et pragmatique, en l'absence de réponse institutionnelle pleinement calibrée, alors même que ces situations relèvent directement des enjeux de protection de l'enfance.

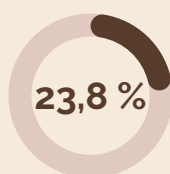
Ce travail s'est ainsi construit au fil des situations rencontrées, mobilisant les compétences des équipes en matière d'écoute, de repérage et d'accroche de ces jeunes filles. Il s'est développé sans cadre dédié ni moyens spécifiques, reposant sur la capacité d'adaptation des professionnels et leur engagement.

Conscients de la nécessité de structurer une réponse à la hauteur des enjeux, nous avons par ailleurs assumé un rôle de lanceur d'alerte en interpellant les autorités compétentes. Cette démarche a contribué à initier des temps de réflexion et de pilotage, posant les bases d'une réponse institutionnelle en cours de structuration pour l'année 2026.

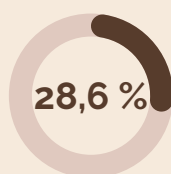
21 jeunes touchées ou accompagnées



Acc. Régulier

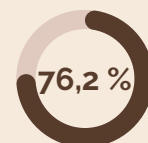


Acc. Ponctuel



En accroche

En QPV



Hors QPV

23,8 %

Moyenne d'âge : **14.7 ans**
Plus jeune : **11 ans et 10 mois**

Sur ces **21 situations**, une place
auprès de **13 familles**

3 jeunes filles

en stages de
remobilisation

9 jeunes filles

en aménagement
scolaire ou
immersion pro.

3 séjours

courts de
rupture et de
mise à l'abri

**1 séjour de
rupture**

d'une durée de 7
mois avec l'ESCO



L'année 2025 a donné lieu à un travail d'accompagnement particulièrement exigeant auprès de jeunes filles confrontées à des situations de grande vulnérabilité. Le dispositif d'art-thérapie groupale constitue un point d'appui structurant, permettant d'inscrire les jeunes dans un espace sécurisé d'expression, de symbolisation et de mise à distance de leurs vécus. La présence systématique d'un éducateur aux séances, ainsi que l'accompagnement individualisé en amont et en aval, ont permis de renforcer la continuité éducative et d'ancrer progressivement le lien de confiance.

Au-delà de ce support, l'accompagnement s'est construit dans une intervention globale, mobilisant des suivis individualisés, des accompagnements vers les structures de santé (planning familial, sage-femme, gynécologue, hôpital), ainsi que des temps informels (échanges numériques, rencontres, sorties) indispensables pour entrer en relation et maintenir le lien. Le travail avec les familles et les partenaires de la protection de l'enfance vient compléter cette approche, permettant de sécuriser les parcours et d'inscrire l'accompagnement dans une logique de cohérence globale.

Cet engagement repose sur une forte adaptabilité des équipes, tant dans les temporalités que dans les modalités d'intervention. La disponibilité des professionnels, pouvant s'étendre sur des amplitudes horaires atypiques, traduit la nécessité de s'ajuster aux rythmes et aux opportunités de contact avec ces jeunes. La présence régulière sur les territoires, notamment dans les espaces publics et les établissements scolaires, apparaît ainsi comme une condition essentielle pour favoriser l'accroche, maintenir le lien et soutenir un travail éducatif inscrit dans la durée.



Au regard de ces éléments, l'écart entre la réalité de l'engagement éducatif déployé et le cadre initial de la commande apparaît particulièrement marqué : pour un coût RH estimé à 67 601 €, seuls 12 125 € ont été fléchés en 2025, dont une part significative reversée vers le CIDFF. Cette situation illustre le décalage entre la perception initiale du besoin et sa réalité opérationnelle, beaucoup plus exigeante sur le plan éducatif et technique.

Dans cette perspective, l'association se tient en capacité de se positionner comme un acteur structurant sur cette thématique à compter de 2026. Néanmoins, cette implication ne pourra se poursuivre et se renforcer qu'à la condition d'une pleine reconnaissance de l'engagement déployé, traduite par un cadre d'intervention clarifié et des moyens adaptés par les opérateurs en charge du pilotage. À défaut, l'association sera conduite à réinterroger son niveau d'implication actuel, ne pouvant durablement mobiliser ses ressources au bénéfice d'un dispositif insuffisamment soutenu.



CONVENTION SOCLE AVEC LA PJJ

Sur le volet des actions de sensibilisation et de prévention en milieu scolaire, l'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre de quelques interventions au sein des établissements dans le secondaire dès septembre 2025, dans le cadre du partenariat renforcé avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Cette dynamique s'est consolidée au cours du premier semestre 2026, permettant de poser les bases d'un programme d'actions plus structuré à destination des établissements du territoire.

Ces interventions poursuivent un double objectif. D'un point de vue éducatif, elles visent à accompagner les jeunes dans la compréhension des mécanismes qui peuvent conduire à des situations de rupture ou de délinquance, en travaillant notamment sur les notions de responsabilité, de cadre et de conséquences des actes. Elles s'inscrivent ainsi pleinement dans une logique de prévention primaire, en articulation étroite avec les orientations portées par la PJJ en matière de sensibilisation aux risques et de soutien aux parcours des jeunes.

D'un point de vue stratégique, ces actions constituent également un levier essentiel de visibilité et de reconnaissance pour l'association. En intervenant directement auprès d'une classe d'âge ciblée, elles permettent d'installer progressivement une présence identifiée auprès des jeunes, facilitant par la suite l'instauration de liens et la constitution d'une file active. Ce travail d'« aller vers » en milieu scolaire représente ainsi un point d'appui structurant pour le déploiement de nos missions de prévention spécialisée sur le territoire.

Ce travail partenarial s'inscrit par ailleurs comme une composante non négligeable des équilibres budgétaires sur les exercices 2025 et 2026. Il témoigne d'une volonté partagée de co-portage des actions entre institutions, qu'il apparaît aujourd'hui essentiel de consolider et de pérenniser afin de sécuriser les moyens engagés et garantir la continuité des interventions.

Néanmoins, la mise en œuvre opérationnelle de ces actions demeure en partie dépendante des modalités de coordination avec la DSDEN, notamment en matière de planification des temps d'intervention et de mobilisation des établissements. Cette dépendance organisationnelle nécessite un ajustement constant et limite, à ce stade, la pleine montée en charge du dispositif, malgré une dynamique partenariale engagée et reconnue.

CONCLUSION

À la lecture de ce bilan 2025, une évidence s'impose : la richesse et la singularité de l'action portée par l'association reposent sur la complémentarité étroite entre deux champs professionnels distincts et pourtant complémentaires : la prévention spécialisée et la médiation sociale.

La prévention spécialisée agit dans le temps long, au cœur des trajectoires de jeunesse, là où les vulnérabilités s'installent, où les ruptures s'accumulent et où les parcours nécessitent d'être soutenus, contenus et transformés. Elle accompagne les situations individuelles dans toute leur complexité, en s'inscrivant au plus près des réalités sociales et des évolutions des publics.

La médiation sociale, quant à elle, intervient au quotidien dans les espaces de vie, au cœur des usages, des tensions et des interactions ordinaires. Elle agit dans les interstices, là où les dispositifs traditionnels atteignent leurs limites, en tissant des liens, en facilitant les échanges et en restaurant les équilibres relationnels entre habitants, institutions et territoires.

Ces deux approches, loin de s'opposer, se renforcent mutuellement. L'une travaille la profondeur des situations, l'autre leur surface visible ; l'une accompagne, l'autre relie ; toutes deux participent d'un même objectif : prévenir les ruptures, soutenir les parcours et maintenir les conditions d'une société plus apaisée, plus accessible et plus inclusive.

Dans un contexte décrit dès l'ouverture du rapport moral comme incertain et contraint, marqué par la fragilité des financements et la complexification des besoins, l'action menée en 2025 témoigne d'un engagement constant des équipes et d'une capacité à maintenir une exigence de qualité malgré les tensions structurelles. Ce bilan donne à voir un professionnalisme affirmé, adossé à une éthique d'intervention forte, mais également une forme de militantisme discret, inscrit dans la protection des publics, l'accès aux droits et la dignité des habitants.

À ce titre, l'association ne se contente pas de répondre aux besoins : elle les révèle, les qualifie, parfois les anticipe, et contribue à structurer des réponses là où elles n'existent pas encore pleinement. Elle apparaît aujourd'hui comme un acteur pivot des politiques territoriales de cohésion sociale et de protection de l'enfance.

Ce positionnement appelle désormais une reconnaissance à la hauteur de l'engagement des équipes et des résultats produits, en particulier à travers la stabilisation des modèles économiques et la consolidation des cadres d'intervention. C'est à cette condition que pourra être pleinement soutenue, dans les années à venir, une action qui, au-delà de sa technicité, repose avant tout sur la force du lien humain.


Le Directeur
Hervé Françonnet
Françonnet